

La Commission économie de CIU présente :

L'EUROPE : STOP OU ENCORE !

Dislocation ou renforcement ?

Lundi 24 avril 2023

Mes Chers Amis,

Ce soir nous aurons le plaisir d'écouter François-Gérard Guyot, président de la Commission Economie et Georges Aimé, membre de cette commission et ancien président de l'Académie du Gaullisme. Il n'est plus besoin de présenter François-Gérard et Georges, ces deux piliers incontournables de DDF et de la CIU, ces deux acteurs toujours actifs et productifs depuis 2001, soit depuis 22 années déjà. Quelles que fussent les vicissitudes de DDF et de la CIU, la commission Economie n'a cessé de se réunir.

Le thème de ce soir est : L'Europe – Stop ou encore – Dislocation ou renforcement.

Ce thème a émergé au fur et à mesure de débats passionnés qui ont animé la vie de la commission Economie, suscités par la construction européenne. C'est le fruit d'un travail en gestation qui chemine depuis des années et que l'équipe de la commission Economie souhaite maintenant partager dans le dessein de sensibiliser aux problématiques nées de la construction européenne.

Il s'agit là de restituer des échanges, débouchant sur un pensement s'appuyant sur des données factuelles, avérées, d'explorer les forces qui influent sur la vie de l'Union, afin de nous permettre d'alimenter et d'objectiver une réflexion étayée.

Pour ce faire, Georges nous présentera un état des lieux historique. Ainsi que l'observait fort justement Alexis de Tocqueville : « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, le présent marche dans les ténèbres ».

Cette première partie va effectivement être particulièrement éclairante dans la mesure où l'on oublie par trop souvent que la plupart des nations européennes sont de création récente, du XIXe siècle, à part la France, la plus ancienne, l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre.

Je passe donc la parole à François-Gérard et Georges pour une présentation qui se veut une base de réflexion livrée à votre sagacité avant d'engager un débat que j'espère serein et productif.

Catherine de La Robertie

# L'EUROPE : STOP OU ENCORE !

## Dislocation ou renforcement ?

**INTRODUCTION** : un résumé rapide des changements majeurs de la géographie politique survenus en Europe continentale pendant la période allant de 1815 à 1991. L'effondrement des empires européens. Le contexte général.

### **PREMIÈRE PARTIE : les facteurs favorables à la dislocation**

- L'ingérence, et/ou la vassalisation de l'Europe par les États-Unis ; quelques exemples :
  - plan Marshall ;
  - lancement de l'euro ;
  - intervention dans les Balkans ;
  - BERD ;
  - Aukus ;
  - Ukraine : Rand ;
  - IRA (Inflation Reduction Act).
- L'« emprise chinoise » sur l'économie mondiale.
- Le cavalier seul de l'Allemagne ; la rivalité franco-allemande (quelques exemples) :
  - sortie du nucléaire (« quelques réflexions existentielles au sujet de l'Europe ») ;
  - la « taxonomie européenne » ;
  - les bras de fer sur le spatial et sur le SCAF ;
  - les plans d'investissement.
- « L'activisme turc ».
- Les flux migratoires.
- L'Union monétaire : l'euro.
- L'élargissement de l'UE.
- Le tropisme américain des anciens pays du bloc soviétique, la poussée des populistes et autres régimes dits « illibéraux », la faiblesse et les renoncements des gouvernements européens ; liste non exhaustive.

## **DEUXIEME PARTIE : les facteurs favorables à un renforcement**

- Les avancées de ces derniers mois.
- « L'opération militaire spéciale » en Ukraine.
- Souverainetés.
- Enjeux civilisationnels.
- Premier marché mondial.
- L'euro, la BCE.

## **CONCLUSIONS/DÉBATS**

- Le Brexit (avantages et inconvénients).

# L'EUROPE : STOP OU ENCORE !

## Dislocation ou renforcement ?

### INTRODUCTION

1. Ce sous-titre est, à dessein, volontairement accrocheur et provocateur.

Tout d'abord, si le concept de dislocation est aisément compréhensible, celui de renforcement mérite quelques explications (\*).

En effet, renforcement peut se comprendre de diverses façons :

- renforcement peut signifier une plus grande intégration politique ; fédération, confédération ou autres ;
- renforcement peut se traduire par une plus grande harmonisation du droit communautaire en matière fiscale, sociale, civile, commerciale, etc. ;
- renforcement peut s'appliquer en matière de souveraineté alimentaire, de souveraineté d'approvisionnements en matières premières, en matières agricoles, en matière de défense, en matière d'immigration, etc. ;
- renforcement peut aussi signifier un désir de sauvegarder les valeurs communes des pays membres de l'Union, un enjeu civilisationnel.

2. Deuxièmement, il faut bien avoir en tête que le vocable « Europe », dans nos propos, est utilisé pour parler de l'Union Européenne actuellement composée de 27 pays membres et de ses Institutions (Conseil de l'Europe qui représente les États membres, la Commission européenne qui, formellement a le monopole du droit d'initiation législatif et le Parlement européen composé de 705 députés issus de 27 pays).

***(A mal nommé les choses on ajoute à la misère du monde.)***

3. Troisièmement, notre propos n'est pas de réécrire l'histoire de cette aventure unique, ni de discuter sur le point de savoir si tel ou tel pays en a bénéficié ou non et dans quelles proportions. Il ne s'agit pas plus de poursuivre le débat entre pro et anti européens.

(\* En 2018, notre Commission titrait sa chronique « Requiem pour l'Europe ». (Chronique 16/05/2020 et compilation du 11/12/2020).

L'exercice (J'utilise ce mot à dessein) est de chercher à évaluer (ou tenter d'évaluer), eu égard à la situation géopolitique, économique, sanitaire, sociétale, militaire et j'en passe, quels sont les facteurs, probabilités ou autres pour que cette Union se disloque, ou bien au contraire se renforce, indépendamment de la volonté de ses membres.

Par conséquent, il y a lieu de laisser de côté l'aspect affectif ou les convictions personnelles que chacun d'entre nous peut avoir au sujet de l'Union et de son fonctionnement, pour se concentrer sur une analyse « clinique » de la situation, ce y compris les impacts qu'ont pu avoir des événements tels que le Brexit, la pandémie de Covid, « l'opération militaire spéciale » en Ukraine, les ingérences de tels ou tels pays « amis » ou alliés, ou encore de tels ou tels pays qui n'ont pas la même vision civilisationnelle que celle incluse dans les traités de l'Union.

Ce travail « d'objectivation » n'est pas aisé. Vous allez découvrir que sur chacun des sujets vous aurez une réaction épidermique et non pas analytique.

4. Quatrièmement, il paraît également essentiel de rappeler que la construction européenne est un exemple unique dans l'histoire de l'humanité d'une tentative de constitution d'un « empire » (quand bien même ce terme ne serait pas le plus approprié) par la négociation et non par la guerre.

Il faut avoir conscience que cette aventure a été lancée par des nations qui, quasiment toutes, à l'exception de trois, sont nées au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Elle a vu le jour à la suite de trois guerres particulièrement dévastatrices dans le but de ramener la paix sur le territoire européen.

Pour illustrer ce propos nous allons effectuer un rapide retour dans le temps.

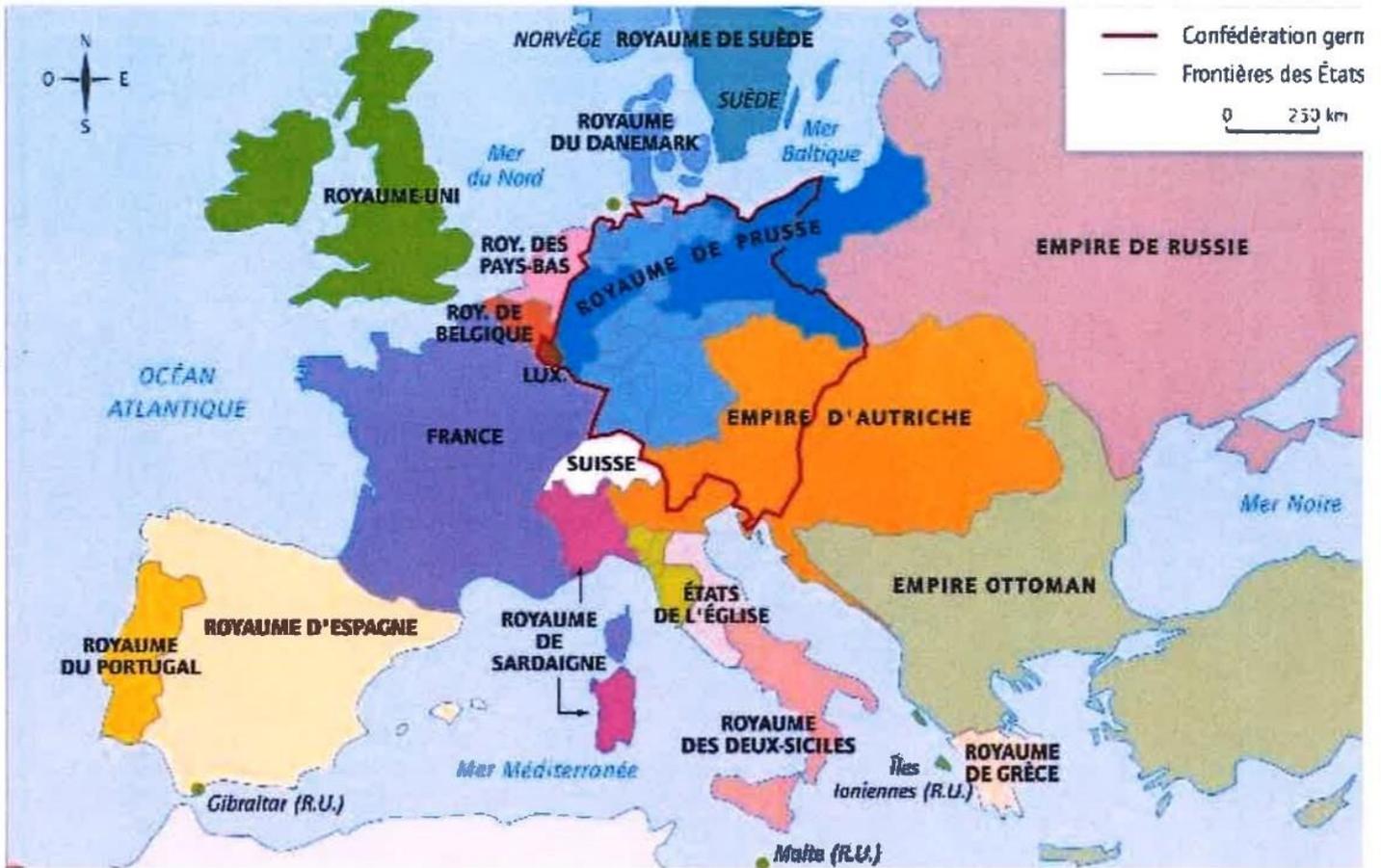
*Quelques cartes valent mieux qu'un long discours... où l'on verra que malgré les dates retenues par chacun des pays pour célébrer son indépendance, celle-ci sera souvent de très courte durée ; le XX<sup>e</sup> siècle ayant été le siècle des grandes idéologies meurtrières (fascisme, nazisme, communisme).*

## L'Europe en 1815, au lendemain du congrès de Vienne



Le Royaume de Prusse, l'Empire d'Autriche, l'Empire Ottoman et l'Empire de Russie sont à leur apogée. Les Pays-Bas deviennent indépendants le 16 mars 1815, en font partie la Belgique et le Luxembourg.

## L'Europe en 1848



Cette carte fait ressortir les modifications notables suivantes : les États allemands ont été intégrés au Royaume de Prusse, la Pologne et la Bessarabie (+/- la Moldavie actuelle) ont été intégrées à l'Empire russe, l'Empire d'Autriche a été amputé des territoires de l'actuelle Bosnie, de l'actuelle Serbie, de la Valachie (partie de l'actuelle Roumanie), pour être intégrés à l'Empire Ottoman. L'Empire d'Autriche a annexé le Tyrol et l'actuelle Croatie.

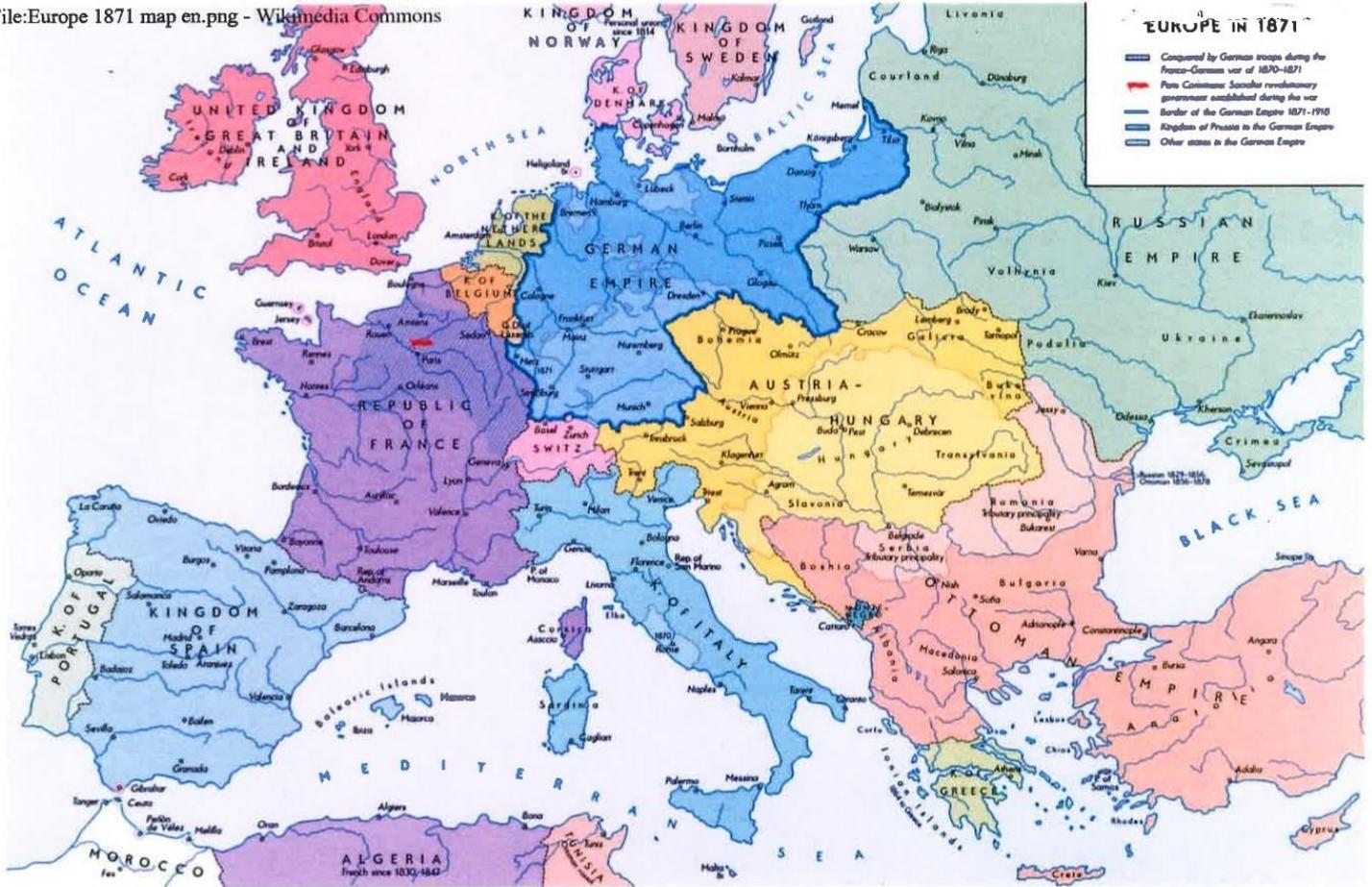
En 1830, la Belgique s'est séparée des Pays-Bas et le Luxembourg est devenu une province belge.

L'État grec est créé le 3 février 1830.

La première Constitution du Royaume du Danemark date du 5 juin 1849.

# L'Europe en 1871

File:Europe 1871 map en.png - Wikimedia Commons



L'Europe de 1871 est marquée par :

- la disparition du Royaume de Prusse au profit de l'Empire d'Allemagne, lequel a perdu la Bohême et conquit le sud du Royaume de Danemark. Rappelons-nous que le e Royaume de Prusse est un ancien État européen formé en 1701, intégré en 1871 à l'Empire allemand dont il devient la composante principale ; il disparaît en 1918 lorsque l'Allemagne devient une République ;
- l'intégration dans l'Empire Ottoman des actuelles Bosnie, Serbie, Roumanie (anciennement Valachie) et Moldavie ;
- l'apparition du Royaume d'Italie constitué du Royaume de Piémont-Sardaigne, du Grand-Duché de Toscane, des Duchés de Parme et de Modène, des États pontificaux et du Royaume des Deux-Siciles ;

## L'Europe de 1871 à 1914



Le Grand-Duché du Luxembourg accède à une totale autonomie en créant sa propre dynastie, les Nassau-Weilbourg, en 1890.

Le royaume de Suède naît de la dissolution de l'union suédo-norvégienne en 1905.

Le traité de San Stefano signé le 3 mars 1878, met fin à la guerre russo-turque et permet la création d'une Bulgarie autonome qui ne deviendra indépendante qu'en 1908 mais cela cessera en 1944.

## L'Europe en 1914



L'issue de la Première Guerre mondiale, en 1918, est fatale à l'Autriche et à la Hongrie. Conformément « *aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes* », formulé dans le dixième des quatorze points du traité de paix élaboré par le président américain Woodrow Wilson, le 18 janvier 1919 la Conférence de la Paix de Paris, conclut par la signature du traité de Saint-Germain, consacre la fin de l'Empire austro-hongrois. Il interdit aux Habsbourg de résider en Autriche et interdit aux allemands d'Autriche de s'unir à la République de Weimar.

Les Républiques autrichienne et hongroise naissent le 31 octobre 1918.

La République allemande naît de la chute de l'Empire éponyme le 9 novembre 1918.

Puis c'est au tour de l'Empire ottoman d'être démembré en 1920. Le succès de la guerre d'indépendance turque contre les occupants alliés conduit à l'émergence de la république de Turquie, proclamée le 29 octobre 1923 dans le cœur de l'Anatolie à Ankara et à l'abolition de la monarchie ottomane.

La République russe est proclamée le 14 septembre 1917, sa capitale est Saint-Pétersbourg. Elle remplace l'Empire de Russie fondé sous Pierre I<sup>er</sup> en 1721. Au XIX<sup>e</sup> siècle cet empire comprenait les territoires de l'actuelle fédération de Russie, la majeure partie de l'Ukraine, la Biélorussie, une partie de la Pologne, la Moldavie orientale, le Caucase, le Grand-Duché de Finlande, une partie importante de l'Asie centrale, l'Alaska (vendue aux États-Unis en 1867) et la ville fortifiée de Port-Arthur, louée à bail à la Chine en 1894.

La République finlandaise naît le 6 décembre 1917.

Les Républiques lituanienne et estonienne naissent respectivement les 16 et 24 février 1918.

La République polonaise naît le 11 novembre 1918.

La République lettonienne naît le 18 novembre 1918.

La Grande Roumanie naît le 1<sup>er</sup> décembre 1918.

La République irlandaise naît le 26 décembre 1937.

# L'Europe en 1946



- Sphère d'influence américaine**
- Sphère d'influence soviétique**
- Zone d'occupation par les Alliés**
- Limites de zones d'occupation**
- ⊕ **Zone d'occupation quadripartite**

La carte de l'Europe à la fin de la Seconde Guerre mondiale fait état des modifications majeures survenues à l'issue du conflit : l'Empire allemand a disparu, l'Empire ottoman a laissé la place à la Turquie, l'Empire russe a laissé la place à la Russie amputée de la Pologne et de la Finlande.

## L'Europe actuelle



Après la Seconde Guerre mondiale naissent :

- la République de Chypre le 1<sup>er</sup> octobre 1960 ;
- la République de Malte le 21 septembre 1964.

Après la dislocation de la Yougoslavie naissent :

- les Républiques croate et slovène le 25 juin 1991 ;
- les Républiques slovaque et tchèque le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

Voilà, j'en ai presque terminé avec cette présentation. Je dis « presque » parce que je ne saurais oublier les trois plus vieilles nations d'Europe. Dans un ordre décroissant :

- le Portugal actuel dont la naissance remonte à 1640 ;
- l'Espagne actuelle dont la naissance remonte au XV<sup>e</sup> siècle, en 1469 ;
- quant à la France son Histoire commence, même si Clovis lui a donné son nom, avec Hugues Capet le 1<sup>er</sup> juin 987 à Senlis.

*Vous trouverez dans l'Annexe I de la version intégrale à paraître, l'histoire condensée depuis 1815 de chacun de ces pays.*

5. Cinquièmement, ce rappel succinct des événements survenus en Europe au cours de ces 200 dernières années montre à quel point l'histoire de notre continent a été mouvementée.

Il permet, également de mieux comprendre les comportements des dirigeants et des peuples européens devant les évolutions qu'engendre le projet européen.

***« La politique d'un État est dans sa géographie »  
professait Napoléon.***

6. Reprenons le cours de l'histoire et faisons un état des lieux.

Pour mieux visualiser la complexité de l'enjeu, nous vous proposons de consacrer quelques minutes à l'observation de l'environnement « politico-administrativo-économico-que sais-je encore » de l'Europe continentale

# L'Union européenne actuelle



Le 25 mars 1957, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas signent le Traité de Rome donnant naissance à deux institutions, la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). La CEE va devenir l'Union européenne.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1973, la Danemark et l'Irlande rejoignent la CEE. Le Royaume-Uni rejoint la CEE le même jour. Ce dernier a quitté l'Union le 31 janvier 2020. (Initialement fixée au 29 mars 2019 à minuit, la date du *Brexit* a été repoussée à trois reprises : au 12 avril puis au 31 octobre et enfin au 31 janvier 2020. Le Royaume-Uni est devenu un pays tiers de l'Union européenne).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1981, c'est au tour de la Grèce et le 1<sup>er</sup> janvier 1986, c'est l'Espagne et le Portugal suivis de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède, le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

Le 1<sup>er</sup> mai 2004 Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie intègrent l'Union suivis de la Bulgarie et de la Roumanie le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et enfin de la Croatie, le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

À ce jour (24/04/2023), sept candidats officiels à l'élargissement sont « reconnus » : l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine (demande du 28/02/2022).

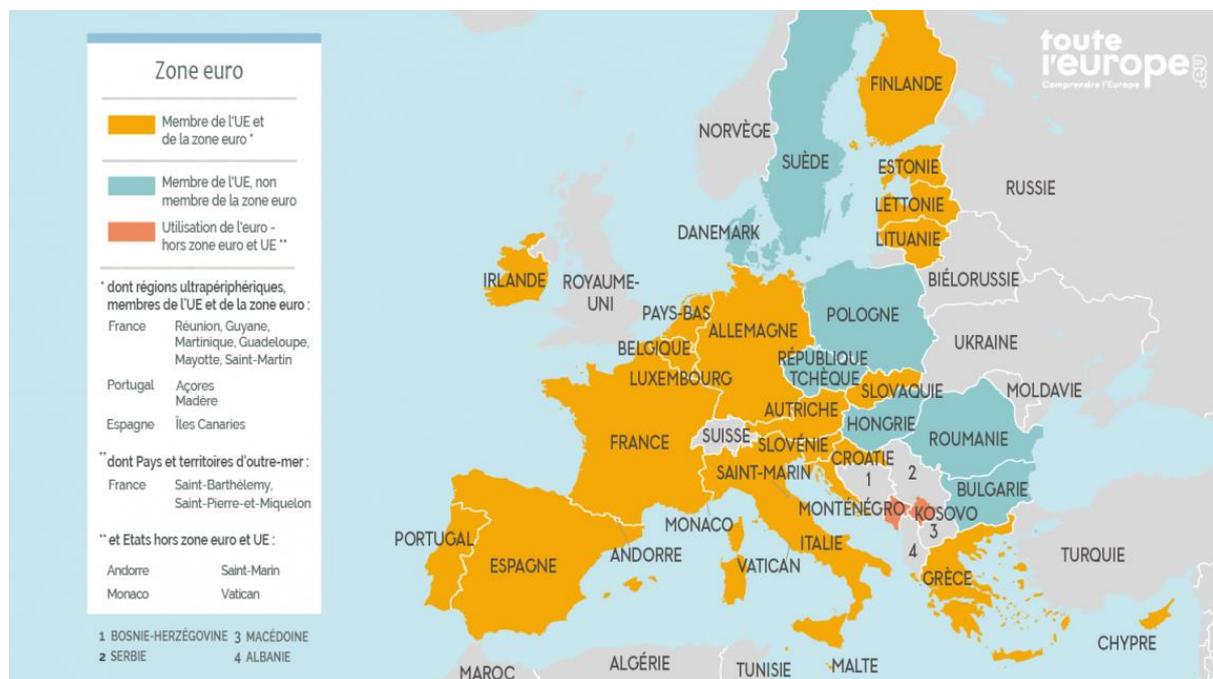
L'Islande a retiré, en 2015, sa candidature déposée en 2009.

La Géorgie n'a pas obtenu le statut de candidat, mais l'UE a reconnu sa « perspective européenne ».

Le mercredi 12 octobre 2022, la Commission européenne a recommandé aux 27 États membres de l'Union d'accorder à la Bosnie-Herzégovine, le statut de « candidat à l'adhésion ». C'est clairement une conséquence de la guerre en Ukraine.

Les norvégiens rejettent par deux fois leur adhésion à l'UE ; la dernière par un referendum en novembre 1994.

## Carte de la zone euro



Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la zone euro comprenait 20 membres :

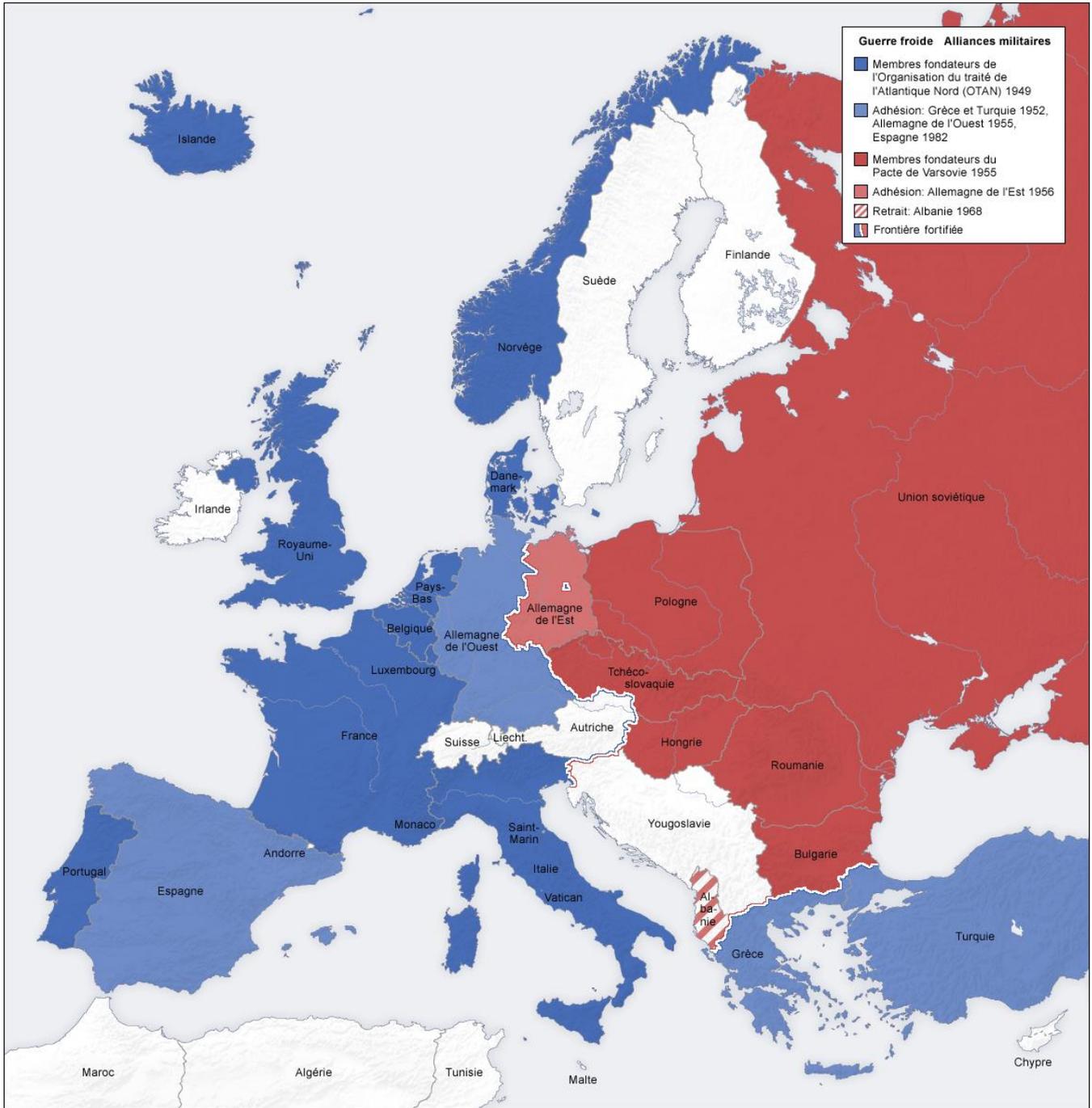
Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

L'extension de la zone euro est, dans l'avenir plus hypothétique. Sept pays restent à l'extérieur de la zone.

Danemark et Suède bénéficient d'une dérogation qui les autorise à ne pas adopter l'euro. Le Danemark a refusé, dès le début des années 1990, de s'engager sur la voie de l'union économique. Par un referendum de 2003, la Suède a rejeté le passage à l'euro.

Les cinq États d'Europe centrale : la Bulgarie (pour des raisons économiques : le pays est assez loin des critères exigés), la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque (pour ces trois États c'est la volonté politique qui manque) et la Roumanie (elle « attend le bon moment »), devraient rester pour un temps encore, en dehors de la zone.

# Carte de l'Otan



L'OTAN a été créée le 4 avril 1949. Les premiers pays à intégrer l'alliance avec effet le 24 août 1949 étaient : la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays bas, le Portugal, le Royaume-Uni.

Entrée de la Grèce et de la Turquie le 18 février 1952, de l'Allemagne le 6 mai 1955, de l'Espagne le 30 mai 1982, de la Hongrie, de la Pologne et de la République Tchèque le 12 mars 1999, de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Slovénie le 29 mars 2004, de l'Albanie et de la Croatie le 1er avril 2009, du Monténégro le 5 juin 2017 et enfin de la Macédoine du Nord le 27 mars 2020 (\*).

La Finlande est devenue membre de l'alliance le mardi 4 avril 2023.

L'OTAN est à ce jour composée de 31 membres dont 28 se trouvent sur le sol européen plus le Canada et les États-Unis. Ce dernier en assume, incontestablement, l'hégémonie.

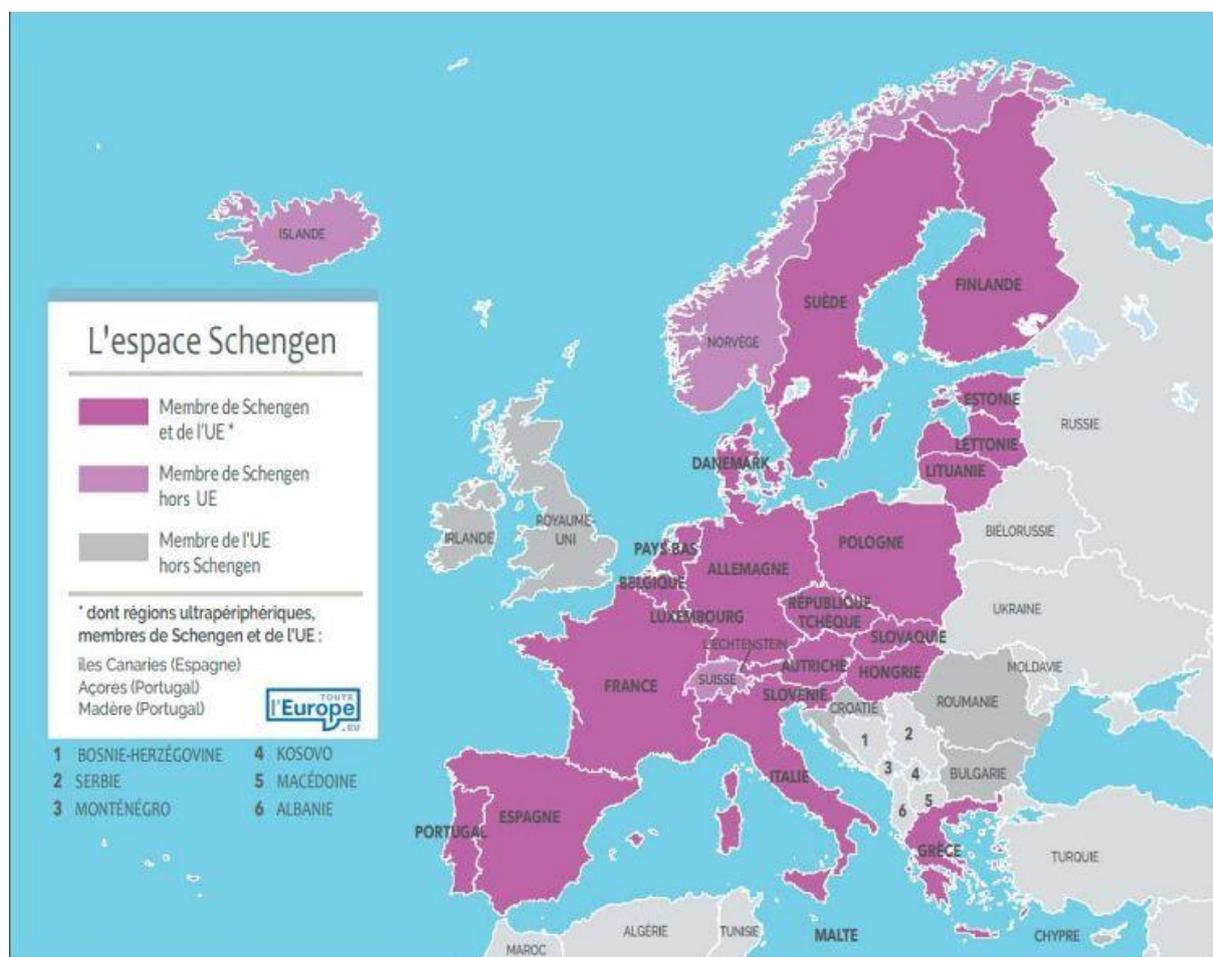
(\* ) En jaune, les pays hors Union Européenne.

## Carte de la zone Schengen

La zone Schengen est composée de 23 États (la Croatie a rejoint la zone le 1<sup>er</sup> janvier 2023) sur les 27 membres composant l'UE. La Bulgarie, Chypre, l'Irlande et la Roumanie, sont hors zone.

Quatre États, hors UE sont associés : l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Les candidatures de la Bulgarie et de la Roumanie ont été bloquées le 8 décembre 2022 par un veto néerlandais pour la première et un double veto des Autrichiens pour les deux autres pays.



Cette simple juxtaposition des cartes permet de prendre conscience qu'un projet d'Union tel qu'il a été engagé il y a maintenant plus de 65 ans (le traité de Rome a été signé le 25 mars 1957) n'est pas chose aisée.

La situation de l'UE est bien plus complexe que celle d'un pays tel que les États-Unis et il n'existe aucune autre « organisation » de ce type au monde.

On peut légitimement se poser la question de savoir si cette situation n'a pas été sciemment conceptualisée par les opposants à une Union plus intégrée.

7. Quels sont les défis à relever par cet « *organisation politique non identifiée* » ?

L'Union européenne n'est pas une Nation mais elle en a une des prérogatives, à savoir « battre monnaie ».

Tous les pays qui la composent sont sur le même bateau, mais aucun de ses membres n'en connaît la destination ; ce qui est inquiétant car

**« Il n'est de vents favorables pour celui qui ne sait pas où il va »**  
nous enseignait Sénèque.

- Tous les pays du continent connaissent une décroissance démographique (particulièrement marquée en Allemagne et en Italie) ; exception faite des Pays-Bas.
- Les adaptations aux changements climatiques auxquels nous assistons avec son lot d'inondations, de tornades, d'ouragans, de tempêtes, de sécheresses, d'incendies, etc. ne pourrons recevoir que des réponses mutualisées.

Ces mêmes phénomènes climatiques sur les autres continents qui vont engendrés famines, pauvretés, décès prématurés et autres, et par voie de conséquence flux migratoires, ne peuvent pas être ignorés. Ils devront être gérés à l'échelle du continent.

## PREMIERE PARTIE

### **Facteurs propices à une dislocation :**

- **l'existence d'une zone monétaire à laquelle appartiennent des pays dont les politiques économiques sont différenciées voir antagonistes, malgré l'existence d'une Banque centrale dont l'unique mission est de contenir l'inflation ;**
- **le tropisme divergeant des pays dirigés par un personnel politique pour certains, pro-américain, pour d'autres pro-russe, ou autres ;**
- **« ingérences étrangères » de la part de la Russie, mais aussi de la Chine et des États-Unis pour ne citer que les plus importantes ;**
- **sans parler d'autres facteurs exogènes tels que l'impact l'évolution climatique sur les économies et de ses effets sur les flux migratoires ou encore d'autres facteurs plus endogènes tels que la dénatalité constatée dans quasiment tous les pays de l'Union (phénomène non spécifiquement européen).**

# **L'ingérence (et/ou vassalisation) de l'Europe par les USA**

## **La Première Guerre mondiale**

1° Le Congrès américain, en votant, le 6 avril 1917, l'entrée des USA en guerre ne se doute pas qu'il vient de prendre une décision qui va bouleverser le monde occidental et changer la physionomie de l'Europe.

Si, à l'été 1918, c'est la France qui fournit aux douze divisions américaines l'armement nécessaire au combat (elle est la seule à posséder des usines pour construire des chars, avions et autres canons), ce sont les USA qui soutiennent économiquement et financièrement la coalition alliée.

C'est le début de la fin pour les deux superpuissances coloniales que sont la France et la Grande-Bretagne.

Dans leurs bagages les soldats d'outre-Atlantique n'amènent pas que leur bonne volonté, ils apportent également leur culture et leur mode de vie (chewing-gum, basket, jazz, etc.).

Cette culture va imprégner petit à petit le vieux continent et ne cessera de se répandre, dans un premier temps, dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest.

Entre les deux guerres, l'économie américaine va se renforcer, même si elle est a été ébranlée par la crise économique endogène de 1929.

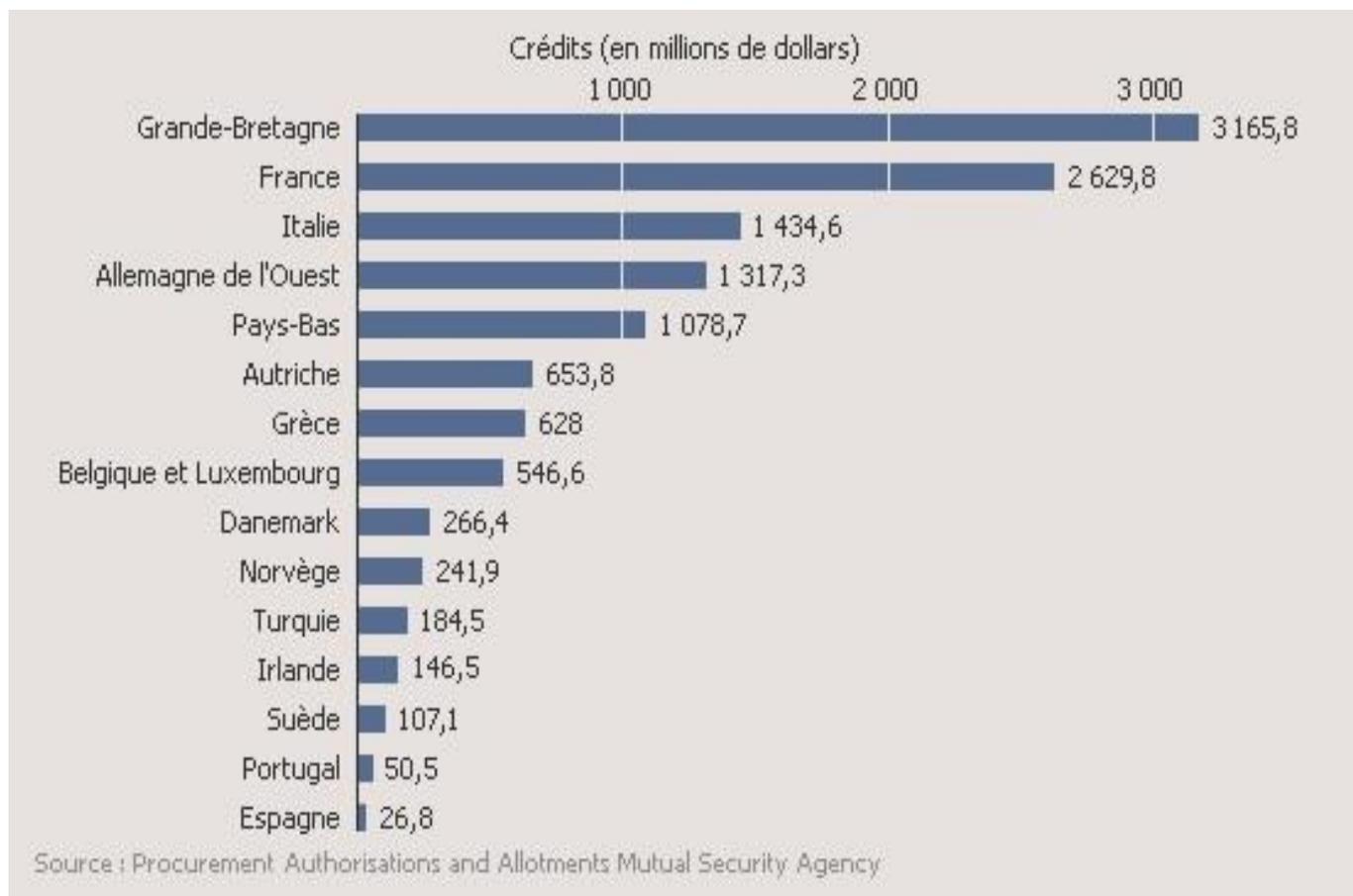
## **La Seconde Guerre mondiale**

La Seconde Guerre mondiale va asseoir définitivement la présence et la mainmise des États-Unis d'Amérique sur les vieilles nations européennes que deux guerres ont rendues exsangues. Mainmise rendue obligatoire pour les Américains en raison de leur volonté de vouloir imposer définitivement leur puissance économique. Mais aussi en raison de leur peur, après la conférence de Yalta du 4 au 11 février 1945, de voir les Bolcheviks mobiliser les Communistes français, grecs et italiens pour étendre leur pouvoir et ne plus respecter le partage du monde occidental tel que défini à Yalta.

## **Le plan Marshall**

Ils vont donc mettre au point un programme de prêts accordés à seize États d'Europe afin d'aider à la reconstruction des villes et des installations bombardées. Ce vaste programme prendra le nom de « plan Marshall ». Ces seize

États sont ceux qui ont échappé à l'occupation soviétique : Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Turquie.



Parallèlement, la peur des Américains de voir les communistes italiens prendre le pouvoir, va contribuer au développement de la mafia italienne : ils vont faciliter le retour des mafieux (qui les ont aidés durant la guerre) chassés d'Italie par Mussolini. Ce retour sera catastrophique pour l'économie de la Botte.

Deux pays sont dans le collimateur des USA : l'Italie et la France en raison d'une forte implantation du Parti Communiste dans chacune de ces deux nations. Plus particulièrement pour cette dernière par la crainte qu'elle ne répugne à lâcher son empire, riche en matières premières et en bases stratégiques, alors qu'ils ont déjà exigé dans le passé (en 1899) – pour leurs marchandises et leurs capitaux le bénéfice de la « porte ouverte » dans tous les empires coloniaux. Déjà à cette époque perce la volonté d'affaiblir, pour les remplacer, les puissances coloniales (cela amènera, plus tard, le financement de tous les mouvements de libération nationale, quel que soit la couleur politique de leurs dirigeants).

**Aussi, vont-ils envisager, avec les Anglais, de mettre en place dans chacun de ces États et dans quelques autres, un régime spécial : l'AMGOT (*Allied Military Government of the Occupied Territories*) ou en français la mise en place d'une monnaie d'occupation par gouvernement militaire que, bien évidemment, ils dirigeront afin d'assurer une transition pour un retour vers la « démocratie ».**

Considérant qu'il n'y avait pas de gouvernement légitime dans les pays précédemment occupés par les puissances de l'Axe et devant la nécessité d'assurer l'administration de ces territoires, ils vont former des officiers militaires à l'administration civile dans des universités américaines. Ces officiers doivent assurer tous les aspects de l'administration civile, des transports à la justice en passant par la monnaie (à ce titre une monnaie est émise pour chaque pays occupé).

Ainsi seront imprimés des billets de 100 francs émis par les États-Unis, sur le modèle du dollar US. Si la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » figure bien sur ce billet, le mot « France » est substitué à « République française ».



Ce « protectorat » a germé dans la tête des Alliés dès 1942, son but était d'abolir la souveraineté de la France, y compris son droit de battre monnaie, dans laquelle ils n'avaient plus confiance depuis la débâcle de 1940. Une autre raison essentielle était la volonté d'annexer l'empire colonial français riche en matières premières et en bases militaires stratégiques.

En ce qui concerne l'Italie le système perdurera pour une partie du territoire jusqu'en octobre 1954.

Les Américains doutent, depuis 1940, que la France ait la capacité de se redresser. De plus, de Gaulle n'est pas le « verre de bourbon » de Roosevelt. Ce dernier ne traite-t-il pas le Général « d'apprenti dictateur » !

Charles de Gaulle, qui a créé à Alger le Comité français de libération nationale (CFLN), puis en France, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), s'oppose vigoureusement à l'AMGOT.

Il déclare notamment que les billets de banque, appelés communément billet drapeau, mis en circulation en Normandie par l'armée américaine immédiatement après le débarquement, ne sont que de la fausse monnaie :

*« Les troupes et les services qui s'apprêtent à débarquer sont munis d'une monnaie soi-disant française, fabriquée à l'étranger, que le gouvernement de la République ne reconnaît absolument pas. »*

Le président américain Franklin Delano Roosevelt, très réticent, finit par admettre la légitimité du GPRF le 23 octobre 1944, deux mois après le discours du Général à l'Hôtel de ville de Paris, le 25 août.

## **Lancement de l'euro :**

### ***Regards de la presse sur l'avant mise en place de l'euro***

Lors de l'introduction de l'euro en 1999, beaucoup d'observateurs voyaient dans la monnaie unique un moyen de concurrencer le dollar au niveau international.

La presse nationale déclarait :

- *« Décidée lorsque le traité de Maastricht a été entériné en 1993, l'adoption de l'euro a pour objectif de consolider le marché européen en accroissant la fluidité des échanges entre les pays membres », « Perspective Monde », 01/01/1999 ;*
- *« ...L'euro est aussi un espoir de renouveau pour une Europe frileuse, en mal d'adaptation à un monde où la suppression accélérée des entraves au commerce et l'ascension des pays émergents a débouché sur une concurrence sans merci », Ignace Jeannerat ;*
- *« Il ne s'agit pas seulement de troquer le franc, le mark ou la lire contre la monnaie unique, mais de faire de l'Europe une force nouvelle dans l'économie, le commerce et la finance mondiaux. Avec la réduction du coût des transactions, du risque de change et des incertitudes, une nouvelle puissance économique est en train de se constituer sous le regard du reste du monde, qui n'a cru que tardivement à la naissance de l'euro », « Le Temps », 4.01.1999) ;*
- *« ...Certains rêvent déjà de voir la monnaie européenne détrôner le dollar dans les échanges mondiaux. Ce n'est pas impossible : le billet vert n'a-t-il pas*

*montré l'exemple en détrônant la livre sterling au début du siècle ? (« Les Échos », 4.01.1999) ;*

- *« L'euro bouleversera les marchés d'actions européens » (« Libération », 01.01.1999.*

La presse américaine quant à elle déclarait :

- *« L'euro reste, aux États-Unis aussi, une source inépuisable de débats entre économistes. Alors que la création de la monnaie unique européenne est désormais considérée comme un fait accompli, aussi bien dans les milieux académiques américains que sur les marchés financiers, la polémique a franchi outre-Atlantique, ces dernières semaines, un nouveau stade. Certains voient dans l'euro le germe de la guerre, d'autres y décèlent l'arme d'une paix universelle. »*
- *Deux articles symbolisent le débat sur l'euro. Le premier, publié par la revue Foreign Affairs (novembre-décembre 1997), est signé du célèbre professeur d'économie de l'université Harvard, Martin Feldstein. Dans un texte intitulé 'L'UEM et les conflits internationaux', celui-ci soutient, grosso modo, que l'euro va conduire à une exacerbation des oppositions à l'intérieur de l'Europe, d'abord, entre l'Europe et le reste du monde, ensuite. Dans un document publié en deux parties par le Wall Street Journal (24 et 25 mars) sur 'Les grands espoirs de l'euro', Robert Mundell, un autre économiste renommé, professeur à l'université Columbia, prend, lui, la position inverse, expliquant schématiquement pourquoi l'euro est un facteur de stabilisation monétaire, d'abord, mais aussi économique et politique. Les arguments de l'un et de l'autre ne sont pas radicalement nouveaux, mais ils sont, à chaque fois, poussés jusqu'à leur extrême conséquence logique.*

La presse britannique quant à elle déclarait :

- *Londres est en train de réaliser que l'Union monétaire va se faire à l'heure prévue, et que ses chances de réussite augmentent de jour en jour... Cette future union continentale est un défi à la puissance séculaire de Londres. Historiquement, Londres s'est toujours efforcée de maintenir le continent divisé, estimant à raison qu'elle en tirait le plus grand avantage. La City, qui domine aujourd'hui de très loin les marchés financiers éclatés du continent, s'est exclue elle-même de la première vague de l'Union monétaire. Elle va devoir jouer serré si elle veut maintenir sa suprématie dans ce qui s'annonce comme la plus vaste restructuration des marchés financiers européens [...].*

*Le jeu de Londres semble consister à rester à l'extérieur de l'euro tout en tirant au maximum parti des possibilités offertes par ce nouvel et immense ensemble unifié, à l'exemple de ce que fait la Suisse avec un certain succès... (« Les Échos », 01.01.1998).*

## **Les Balkans**

Pendant la période de la guerre froide, les relations entre les États-Unis et la Yougoslavie furent définies dans le contexte des relations Est-Ouest. Après la rupture soviéto-yougoslave de 1948, les États-Unis soutinrent l'indépendance politique de la Yougoslavie contre les visées expansionnistes de l'URSS ainsi que son intégrité territoriale et sa politique étrangère non-alignée. C'est donc à l'intérieur de ces limites que la politique américaine à l'égard de la Yougoslavie fut formulée de 1949 à 1990 et ce, indistinctement du parti politique au pouvoir à la Maison-Blanche.

Puis, de 1990 à 1993, les inconstances de la politique américaine envers la Yougoslavie, comparativement à la cohérence de la période précitée, ont reflété les problèmes relatifs à la formulation d'une politique étrangère dans un environnement géostratégique entièrement nouveau par rapport à la période de la guerre froide.

L'apparition de nouveaux États sur la scène internationale (les successeurs de l'URSS) ainsi que la définition de nouvelles priorités régionales et mondiales présentées par les Alliés européens (l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni) concernant la crise yougoslave et ses implications pour la stabilité européenne intensifièrent la complexité du débat.

Il n'est pas dans notre propos de développer plus longuement le rôle des USA dans les conflits ayant embrasés l'ex Yougoslavie.

## **BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BERD)**

*« Après la chute du mur de Berlin (Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989) et l'effondrement du pacte de Varsovie et du Comecon, les douze membres de l'Union furent confrontés au même dilemme qu'aujourd'hui : s'élargir au plus vite et à qui ? Pour tenter d'éviter un élargissement trop massif et trop rapide, la France lance deux idées : une Banque européenne de reconstruction et de développement et une Confédération européenne.*

*Les Américains firent tout, avec succès, pour tuer ces deux projets. Les dates méritent d'être rappelées : le 6 septembre 1989, François Mitterrand propose la création d'une banque commune à tous les membres de l'Union européenne et du Comecon ; et le 31 décembre de la même année, il propose la création d'une Confédération européenne rassemblant tous les pays de l'ouest et de l'est de l'Europe dans une nouvelle institution politique. Les Européens approuvent. Mais les Américains font tout pour que ces deux institutions soient dénaturées en les ouvrant à tous les pays membres de l'OCDE, dont bien sûr, eux-mêmes.*

*Quand la BERD est créée en juin 1991, les Américains y sont tout-puissants. Ce même mois de juin 1991, la réunion fondatrice de la confédération à Prague, est, de la même façon, dénaturée par la présence des Américains, des Canadiens et des Japonais. Le projet de confédération est mort-né tandis que la BERD a peu à peu perdu sa spécificité d'institution unificatrice des deux parties de l'Europe » (Jacques Attali).*

### **« AUKUS » (pour Australie, United-Kingdom et USA)**

Annulation, par les Australiens, du contrat du siècle, signé par le groupe français *Naval Group*, portant sur la fabrication de 12 sous-marins de type Barracuda, annoncée le 16 septembre dernier, en dit long sur la volonté de Washington de défendre ses intérêts tant économiques que géostratégiques.

En réalité, la part du contrat revenant à *Naval Group* représentait 22 % du total, soit 8 milliards d'euros et prévoyait un transfert de technologie et de production et l'envoi d'ingénieurs français en Australie.

Il faut savoir que le matin du mercredi 15 septembre 2021, *Naval Group* recevait, de la part des autorités australienne, un courrier validant la définition technique du projet.

Ajoutons, pour mesurer la pression américaine sur le gouvernement australien, que les premiers sous-marins imposés par les Américains ne pas seront livrés avant 2040, soit dix ans après la première livraison prévue par le contrat avec *Naval Group*.

Pour faire bonne mesure, les Australiens n'ayant, à ce jour, aucune compétence en matière de maintenance de bâtiments à propulsion nucléaire, devront les envoyer au Royaume-Uni ou aux États-Unis pour leur entretien.

## **UKRAINE : RAND Corporation (info ou intox ?)**

Le 10 octobre 2022, un document émanant d'un organisme connu sous le nom de *RAND Corporation* a fuité. Cet organisme est connu, entre-autre, pour avoir été à l'origine de la stratégie américaine de politique étrangère et de défense pendant la guerre froide.

Le document qui date de janvier 2022, « reconnaît que la politique agressive menée par l'Ukraine avant le conflit pousserait la Russie à devoir mener une action militaire contre le pays (rappel : les préparatifs militaires russes ont été détectés dès août 2021 et peut-être antérieurement). Son objectif réel, affirme-t-il, était de faire pression sur l'Europe pour qu'elle adopte un large éventail de sanctions contre la Russie, sanctions qui avaient déjà été préparées.

L'économie de l'Union européenne, déclare-t-il, « s'effondrera inévitablement » à la suite de cela, et ses auteurs se réjouissent du fait que, entre autres, des ressources allant jusqu'à 9 milliards de dollars retourneront aux États-Unis, et des personnes bien éduquées, les jeunes, en Europe seront forcés d'émigrer.

L'objectif est de diviser l'Europe, en particulier l'Allemagne et la Russie, et de détruire l'économie européenne en plaçant les idiots utiles à des postes politiques afin « d'empêcher l'approvisionnement énergétique russe d'atteindre le continent ».

Un document signé RAND, sous le titre d'ouverture « *Affaiblissement de l'Allemagne, renforcement des États-Unis* », suggère qu'il existe un « besoin urgent » d'un afflux de ressources extérieures pour maintenir l'ensemble de l'économie américaine, mais « surtout le système bancaire ».

« *Seuls les pays européens liés par les engagements de l'UE et de l'OTAN peuvent nous les fournir sans coûts militaires et politiques importants pour nous.* »

La totalité de l'article publié par *Les 7 du Québec* figure en annexe 3 (page 00).

*RAND Corporation* a nié que le rapport provenait d'eux. Nous attirons votre attention sur le fait que nous n'avons pas vérifié la date de mise en ligne de ce document. Il peut, tout aussi bien s'agir d'une révélation que d'une manipulation.

En tout état de cause, les faits valident cette théorie. Les hausses de prix du gaz et du pétrole, trois à quatre fois moins onéreux pour les Américains que pour le reste du monde, leur donne un avantage compétitif exorbitant.

Dans la même veine, un des résultats directs de « l'opération militaire spéciale » en Ukraine, est que la Suède et la Finlande ont remis simultanément leurs lettres officielles de demande d'adhésion à l'OTAN, le 18 mai 2022. Les protocoles d'accession ont été signés le 5 juillet 2022.

Ces adhésions doivent être ratifiées par chacun des 30 pays membres de l'organisation.

Cet élargissement de l'OTAN, sous *leadership* américain, est un caillou de plus dans la chaussure de « l'Europe de la défense » !

## **IRA (Inflation Reduction Act)**

Si Joe Biden a des comportements plus policés que ceux de son prédécesseur, il n'en reste pas moins que la politique « d'America first » est toujours d'actualité. Une nouvelle preuve est administrée par la mise en œuvre de l'IRA. Par ce mécanisme d'aide d'un montant de 400 milliards de dollars, il s'agit, ni plus ni moins, d'octroyer des aides fiscales à l'achat des seuls véhicules électriques produits sur le sol américain. Officiellement, c'est l'offre aux investisseurs d'un cadre attractif pour mener la décarbonation de l'économie américaine. Ce faisant elle s'affranchit des règles de l'OMC en octroyant des aides qui constituent une concurrence déloyale.

Admirons la stratégie américaine qui combine toujours et froidement, valeurs et intérêts bien compris.

Les européens doivent maintenant répondre de façon coordonnée à l'enjeu de la compétitivité des industries du vieux continent posé par l'IRA de Joe Biden. Cet impôt va-t-il enfin constituer le choc nécessaire à un réveil des Européens ?

À la date du 15 décembre 2022, les 27 « *réfléchissaient aux contours d'une politique industrielle européenne* » pour faire pièce à cet activisme commercial américain.

Le jeudi 16 mars 2023, Bruxelles a dévoilé deux lois, l'une pour « booster » la base industrielle de technologies « propres », l'autre pour développer sur le sol européen la filière de métaux de la transition énergétique. « *Thierry Breton a obtenu de haute lutte et en dernière ligne droite que les technologies nucléaires avancées, comme les petits réacteurs nucléaires et le combustible puissent bénéficier des mesures d'accélération.* »

## « L'EMPRISE CHINOISE » SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Depuis l'accession au pouvoir de Xi Jinping il y a près de dix ans (14 mars 2013), c'est peu de dire que la Chine s'est affranchie des règles qu'elle était sensée respecter depuis son adhésion à l'OMC, le 11 décembre 2001. Il faut croire que la naïveté règne en maître dans les sphères politiques mondiales pour avoir cru que ce ne serait pas le cas.

Dès 2013, la Chine lance « les nouvelles routes de la soie » avec pour objectif officiel « *d'améliorer les voies de communication et la coopération à l'échelle transcontinentale* ».

Quoiqu'il en soit, la présidence de Xi au cours de cette première partie de règne a, privilégié la croissance économique, la prospérité et l'ouverture commerciale qui lui ont permis de développer sa propre industrie dans tous les domaines.

Dans le domaine militaire, elle couvre pratiquement tous ces besoins même si elle n'a pas encore atteint le niveau des américains (pour combien de temps encore ?)

Dans le domaine de la construction automobile, son avance en matière de batterie électrique n'est plus à démontrée (voir le dernier salon de l'Auto à Paris, en octobre 2022).

Ne parlons pas de son quasi-monopole dans la production des métalloïdes (cf. entre autres, ses activités au sud de la République Démocratique du Congo ; près de Kolwezi, annexe 4, page 00).

Cette région renferme environ 3,4 millions de tonnes de cobalt, soit près de la moitié des ressources mondiales connues. Les entreprises chinoises exploitent 80 % des bassins miniers du pays).

Dans la « tech » ses leaders, *Alibaba* (la plus grande plateforme de commerce B2B au monde), *Huawei* (géant dans les domaines des smartphones, des antennes TV et des télécoms), *ByteDance* (plateforme de distribution de contenus, maison mère de *Tiktok*) ou encore *Tencent* (géant des services internet et mobiles, publicité) avaient rejoint les concurrents américains avant que Xi ait sonné la fin de la récréation car leur puissance risquait de faire de l'ombre au PC chinois (cf. *infra*).

Le marché intérieur protégé de la concurrence étrangère a vu émerger des géants de la construction ferroviaire.

Idem pour les banques, toutes contrôlées par le Parti. La liste n'est pas exhaustive.

La montée en puissance de ces géants venus concurrencer les entreprises américaines (mais également les entreprises européennes) ont entraîné une levée de boucliers et des rétorsions économiques de la part des États-Unis et dans une moindre mesure de la part des Européens.

La volonté de Xi de redonner à la Chine sa prééminence sur le monde ne date pas d'hier. La mise en œuvre de la « nouvelle route de la soie » en est une preuve tangible.

Depuis deux ans (concomitamment à l'avènement de la pandémie du Covid), Xi a mis au pas les entreprises de la « tech » citées plus haut qui prenaient à son goût beaucoup trop de place politiquement parlant. Jack Ma, le président-fondateur d'*Alibaba* s'est vu refuser, il y a deux ans, à la dernière minute, l'introduction en bourse d'*Ant group*, son bras financier qui en espérait 34 milliards de dollars. Pour faire bonne mesure, il a disparu de la vie publique pendant plusieurs semaines. Il avait eu l'audace de critiquer l'incurie du système bancaire chinois quasi nationalisé.

*Tencent* et *Netease*, les deux géants de jeux vidéo, ont été empêché de mettre sur le marché de nouveaux jeux, pendant de longs mois, faisant plonger le cours de bourse des deux entreprises.

Lors du XX<sup>e</sup> congrès du PC chinois (du 16/10 au 22/10/2022), Xi a clairement laissé la place à la sécurité, à l'autonomie technologique et à la stabilité économique et sociale.

Il a, par ailleurs, rappelé que son pays ne « renoncera jamais à l'usage de la force » pour réunifier Taïwan.

Dans la foulée, les entreprises chinoises accroissent leurs emprises. *Cosco Shipping*, premier armateur chinois, entreprise d'État, est l'un des tout premiers armateurs mondiaux. Il est le premier détenteur de hubs au monde. Il détient déjà 10 % des capacités portuaires européennes. Il est actionnaire du port d'Istanbul, du Pirée en Grèce, de Vado en Italie, de Valencia et de Bilbao en Espagne de Zeebrugge et d'Anvers en Belgique et de Rotterdam au Pays-Bas.

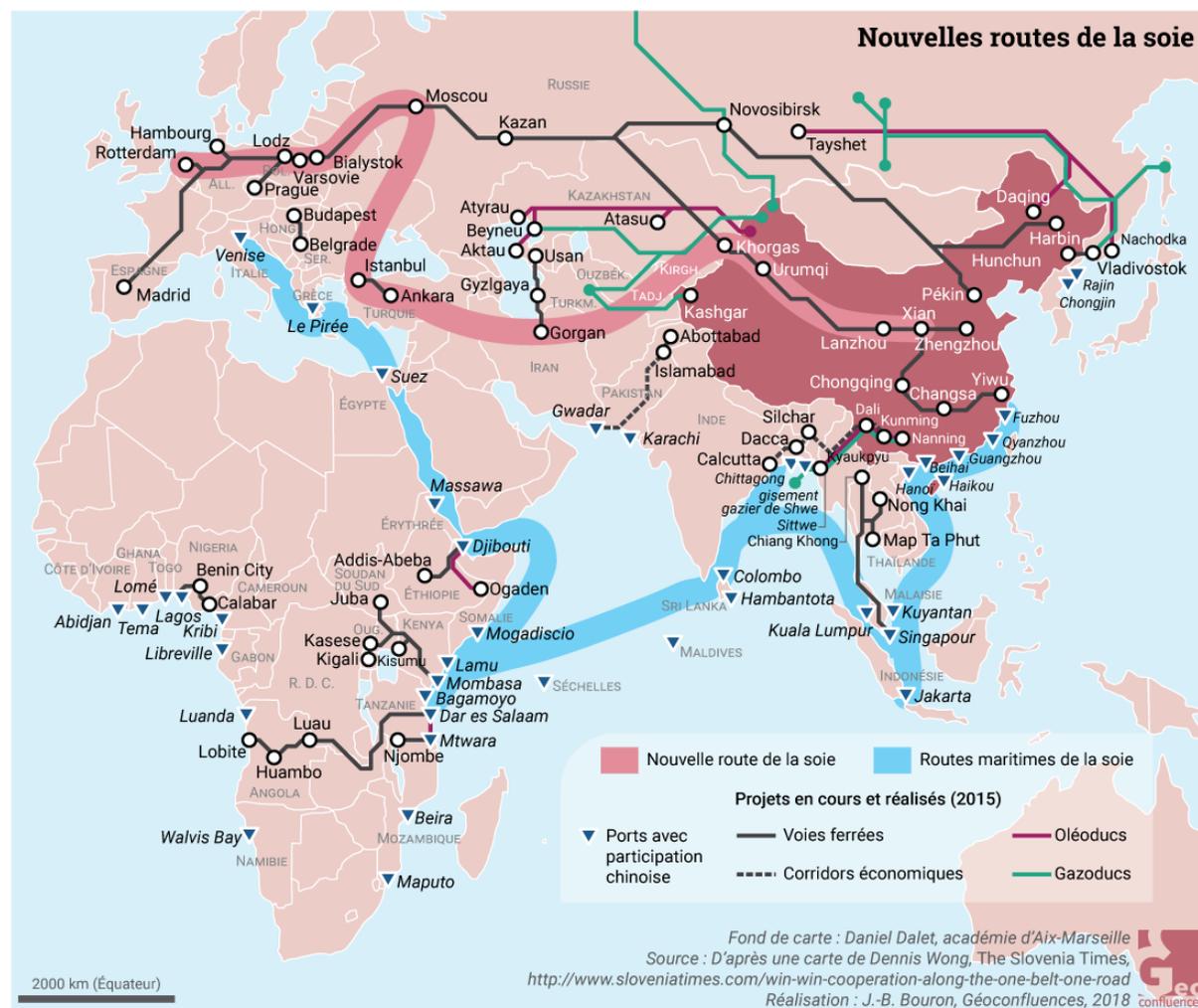
Il aurait étendu sa présence en Allemagne avec une participation de 30 % dans le terminal ferroviaire de Duisbourg, au débouché de la « route de la soie ».

Olaf Scholz, le chancelier allemand a autorisé (info du 26/10/2022) une prise de participation dans Cosco de 24,9 % dans l'un des quatre terminaux du port d'Hambourg (3<sup>e</sup> port européen et 1<sup>er</sup> port allemand), autoproclamé « porte de la Chine vers l'Europe », assurant 40 % du trafic entre l'Asie et le Vieux continent. L'annonce en a été faite juste avant le voyage d'Olaf Scholz en Chine.

Il ne s'agit là que de quelques exemples.

Pour mieux visualiser le concept, ci-après la carte des « nouvelles routes de la soie ».

### Carte de la route de la soie



Mais peut-on vraiment se passer de la Chine ? Elle contribue à 3.400 milliards de dollars à l'approvisionnement mondial, loin devant les États-Unis avec 1.800 milliards de dollars ou de l'Allemagne avec 1.400 milliards de dollars.

La part des intrants chinois représente 6 % pour les automobiles et les équipements de transport et 27 % pour les ordinateurs et les communications, l'électronique et les équipements électro-ménagers.

Malgré tout, ce colosse présente quelques points faibles. Comme nombre de pays il doit faire face au défi de la dénatalité.

Pour la première fois depuis 60 ans, la Chine a perdu 850.000 habitants en 2022 ; 9,56 millions de nouveaux nés ; niveau le plus bas enregistré depuis la création de la République populaire de Chine, en 1949.

Cette baisse de la natalité accentue le vieillissement de la population constaté depuis quelques années, engendrant un ralentissement de la croissance et la hausse des dépenses de santé ? Les personnes en âge de travailler (âgées de 16 à 59 ans) ne représentent plus que 62 % de la population active contre 7 % il y a 10 ans.

Ce défi s'ajoute à celui causé par les revirements brutaux de Xi Jinping en matière de gestion de la crise du Covid.

Mais les impacts qui affecteront l'économie chinoise n'épargneront pas l'économie mondiale.

Pour mieux mesurer les enjeux géopolitiques du moment, tout particulièrement ceux du conflit ukrainien, il faut avoir en tête le montant des échanges bilatéraux en 2022. 800 milliards de dollars entre la Chine et l'UE, 660 milliards entre la Chine et les États-Unis et 185 milliards seulement entre la Chine et la Russie, malgré l'explosion des ventes de pétrole par cette dernière.

Toutefois, la messe n'est pas dite. « *Les alliances qu'elle a forgées déçoivent plus qu'elles ne convainquent. Les « routes de la soie », qui devaient mener les pays émergents vers la prospérité, ont créé des montagnes de dette et avec elle des torrents d'amertume, en Afrique et ailleurs* ». Lucie Robequain, journaliste.

## **Le cavalier seul de l'Allemagne, la rivalité franco-allemande**

La « rivalité franco-allemande » n'est jamais mise en exergue, mais elle n'en est pas moins réelle. Elle n'est jamais réellement frontale. Néanmoins, elle se traduit par des prises de positions économiques qui favorisent les intérêts allemands et cherchent à affaiblir les positions économiques françaises dans les domaines où cette dernière dispose d'avantages certains. Du moins, c'est ma vision des choses. Pour illustrer ce propos, prenons quelques exemples.

- La « sortie du nucléaire civil d'ici à 2020 » est décidée par le chancelier Gerhard Schroeder à l'été 2005 (sans concertation avec ses homologues européens). Dans la foulée, le projet final de construction du gazoduc Nord Stream 2 est signé deux semaines avant les élections parlementaires allemandes de septembre 2005. (En annexe 4, page 00, une réflexion sur le sujet, titrée « *Quelques réflexions existentielles au sujet de l'Europe* »).

Élue en 2005, Angela Merkel ne reviendra jamais sur cette décision. Dans une déclaration d'octobre 2022, elle a affirmé « *ne jamais avoir regretté cette décision* ».

Ce choix mettait l'Allemagne sous une dépendance énergétique russe (50 % de son approvisionnement en gaz ; laquelle dépendance aurait atteint 75 % avec la mise en service du gazoduc Nord Stream 2), mais cet approvisionnement conférait à son industrie (sidérurgie, métallurgie, industrie chimique [26 % des exportations européennes de produits chimiques en septembre 2022], automobile, etc.) un avantage compétitif certain en raison du tarif consenti par la Russie.

Pour rappel, la gestion des réserves de gaz allemandes est assumée par ..... Gazprom !

Outre le gazoduc Nord Stream 1 (mis hors service) ainsi que le gazoduc Nord Stream 2, l'Allemagne est alimentée par deux gazoducs :

- a) Yamal Europe via la Biélorussie et la Pologne ;
- b) Drouzba avec deux branches : Brotherhood via l'Ukraine, la Slovaquie, la République tchèque et Soyouz via l'Ukraine, la Moldavie, la Roumanie et la Bulgarie (pour mémoire, les pays traversés sont rémunérés par Gazprom).

- La « taxonomie européenne » désigne une classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités « vertes ». Elle a été instaurée par la Commission européenne en 2020.

L'Allemagne s'est opposée avec virulence à l'inclusion de l'énergie nucléaire permettant une décarbonation des différentes activités, au prétexte que cette « énergie n'était pas écologique ».

Dans le même temps, l'Allemagne plaidait pour inclure le gaz (dont tout le monde sait qu'il s'agit d'une énergie fossile décarbonnée) dans ladite liste.

Pour revenir au fil de l'histoire du « couple franco-allemand » sur la taxonomie, la France a fait savoir que le non recours à l'énergie nucléaire pour réussir la transition énergétique constituait une « ligne rouge ».

Après des mois de bagarres politiques et institutionnels à Bruxelles et à Berlin, la Commission européenne a adopté l'acte délégué le 2 février 2022.

Le nucléaire et le gaz sont labellisés comme « énergies vertes » et les investissements actuels et futurs seront facilités, parce qu'ils ont « un rôle à jouer pour faciliter le passage aux énergies renouvelables et à la neutralité climatique » (*sic*).

Finalement, le mercredi 6 juillet 2022, les députés européens ont donné leur feu vert au classement de ces deux énergies comme « durables » dans le projet de taxonomie de la Commission.

- Lors du sommet de Versailles les 10 et 11 mars 2022, tous les chefs d'État juraient leurs grands dieux qu'ils investiraient plus et mieux dans leurs capacités de défense ; ce qui n'a pas empêché le chancelier allemand d'annoncer l'acquisition d'avions de chasse F-35 et d'hélicoptères Chinook américains.

L'Allemagne a adopté le système Patriot américain (tout comme la Pologne, la Roumanie, la Suisse, la Suède, etc.), alors que le missilier européen MBDA en a les compétences.

- Le vendredi 4 novembre 2022, Olaf Scholz (Angela Merkel a effectué une douzaine de voyages en seize ans de règne) accompagné d'une dizaine de chefs d'entreprises (dont le chimiste BASF, Siemens, Volkswagen, BioNTech), se rendait à Pékin moins de deux semaines après la réélection de Xi Jinping à la présidence chinoise. On comprend l'empressement de l'Allemagne à « sécuriser ses marchés » tout en accroissant sa dépendance économique envers la Chine. Les importations allemandes ont grimpé, en valeur, de 45 % sur les 6 premiers

mois de l'année 2022. Le déséquilibre des échanges, en défaveur de l'Allemagne, a atteint 41 milliards au 1<sup>er</sup> semestre 2022. 40 % des ventes de Volkswagen s'y sont faites, au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et 30 % des profits du groupe). BMW y a ouvert sa quatrième usine au printemps dernier.

Cette dépendance accrue affaiblit l'ensemble de l'Europe. En effet, le PIB Allemand pèse un tiers de celui de la zone euro.

- Autre bras de fer : l'avion européen « du futur », SCAF, avec la tentative de mettre la main sur la technologie de Dassault ; transfert auquel ce dernier s'est vigoureusement opposé. De fait et malgré le vote des budgets idoines, la répartition des tâches entre les parties prenantes Airbus, Airbus Espagne et Dassault Aviation, était toujours en discussion en janvier 2022.

Le 6 mars 2022, le lancement du démonstrateur en vol n'avait pas eu lieu. Interrogé sur les raisons de ce blocage, Éric Trappier, président de Dassault Aviation répondait : « *je suis prêt, j'attends la signature d'Airbus* », et d'alerter : « *les demandes supplémentaires d'Airbus passent nos lignes rouges* ».

Les prétentions d'Airbus sur « les commandes de vol », la spécialité de Dassault, ont-elles mis le feu aux poudres.

Selon des informations datant du 27 octobre 2022, Dassault et Airbus seraient proches d'un accord sur ce fameux SCAF.

Le 15 novembre 2022, « *les industriels allemands et français sont prêts à faire décoller l'avion de combat du futur, le SCAF. Toutefois, la question du partage du savoir-faire dans les phases les plus avancées du projet, serait, en particulier, encore en balance* »

La France a lancé, mi-janvier, les études de conception du futur avion de patrouille maritime de la marine française (Airbus et Dassault sont en compétition).

Ce lancement met un terme au projet franco-allemand MAWS, décidé en 2017, pour remplacer les avions Atlantique 2, actuellement en service en France et les P3C Orion de la marine allemande. Ce projet MAWS faisait partie des programmes de Coopération de défense prévus entre Paris et Berlin au même titre que le SCAF.

En réalité, l'Allemagne avait enterré le projet dès 2021, lorsqu'elle avait acheté des avions B-8 Poséidon à Boeing.

- Rappelons les bras de fer sur le devenir d’Ariane 6 qui n’a été obtenu que contre l’autorisation donnée à l’Allemagne de développer ses lanceurs, futurs concurrents de la fusée européenne.

Ce bras de fer semble avoir trouvé son épilogue à l’issue de la réunion de l’Agence Spatiale Européenne (ESA) tenue du 22 au 24 novembre 2022.

Les chamboulements systémiques de l’économie mondiale souterrainement à l’œuvre dans la période pré pandémique, ont éclaté à la face du monde.

« L’opération militaire spéciale » de Poutine en Ukraine n’a fait qu’accentuer ces mouvements.

Dans ce maelstrom, l’Allemagne (après l’Ukraine) est très certainement la Nation dont l’environnement économique est le plus impacté.

La politique étrangère, très mercantile, menée par tous les chanceliers, depuis l’après-guerre, ont certes, permis à l’Allemagne de devenir LE champion incontesté de l’export.

Mais dans le même temps elle est devenue particulièrement dépendante de trois marchés qui ont fait sa fortune économique : la Russie, la Chine et les États-Unis.

En outre, ses domaines de prédilection que sont l’industrie automobile (dont la suprématie est remise en cause avec l’électrification des moteurs qui rebat les cartes), ou l’industrie chimique (avec la hausse des prix du gaz), par exemple, sont en grave danger.

« *La foi dans le commerce comme solution à tous les conflits a volé en éclats* », analyse Cornelia Woll, présidente de la Hertie School à Berlin.

Dans une déclaration du 7 novembre 2022, Bruno Le Maire déclarait « *nous n’avons jamais eu la même idée du couple franco-allemand* » (sic).

Dans une interview donnée le 18 novembre 2022, au journal *Handelsblatt*, l’ex-ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, déclarait « *Nous assistons à une dégradation des relations franco-allemandes à une vitesse impensable* ».

« *Nous ne voulions pas voir* » la vraie nature du régime russe et prenant sa part des erreurs quand il « *Aurait pu regarder ce que la Russie faisait en Tchétchénie* ».

Schäuble raconte comment Berlin a essayé d’imposer le gazoduc Nord Stream 2 contre les Européens et les Américains, et a tout fait pour que l’accord UE-Chine sur les investissements rentre en vigueur deux semaines avant la prise de fonction de Joe Biden. « *Sur de nombreux sujets, nous aurions pu être plus généreux envers nos partenaires européens, en particulier la France.* »

**« On ne se hait bien qu'en famille. »**

## **L'activisme turc**

À la suite de la signature du traité de l'Atlantique Nord en 1949, la Grèce et la Turquie sont intégrées à l'Otan ; ce dernier pays est essentiel aux yeux des États-Unis, pour flanquer le sud de la Russie. Ce sera d'ailleurs l'implantation de missiles nucléaires américains dans l'est de la Turquie qui poussera Khrouchtchev à tenter une opération symétrique à Cuba.

La Turquie veut revenir sur les traités d'après Première Guerre mondiale, même celui de Lausanne. Elle promet une réislamisation sur la ligne des frères musulmans.

La Turquie, pilier historique de l'OTAN depuis 1952, a déclenché le 8 octobre 2019 une offensive en territoire syrien où sont installés les Kurdes de ce pays. Ces derniers, soutenus et armés jusqu'à la fin 2020 par les Américains (et soutenus par les pays occidentaux) ont joué un rôle décisif dans la lutte contre Daesch.

Ils ont également joué un rôle majeur dans l'élimination, samedi 26 octobre 2019, du chef de l'État islamique, Abou Bakr Al Baghdadi.

Après la décision de Donald Trump de retirer les troupes américaines qui appuyaient les Kurdes, la Turquie a enclenché une offensive militaire en territoire syrien. Après ce lâchage américain, les Kurdes se sont rapprochés de leur « ennemi » d'hier, le syrien Bachar Al Assad, soutenu de façon indéfectible par la Russie de Vladimir Poutine. Pour mémoire, Bachar est également soutenu par l'Iran chiïtes et le Hezbollah libanais (également chiïtes).

Cet activisme militaire est la traduction de la hantise d'Erdogan de voir se constituer une zone géographique unifiée des populations Kurdes de Turquie et de Syrie.

Pour mémoire, les Kurdes de Turquie représentent près de 20 % des habitants du pays, soit 15 à 20 millions de personnes, massivement implantés dans l'est du pays sur un territoire qui doit représenter 35 à 40 % de la superficie. La population kurde de Syrie serait de 2 à 3 millions de personnes, représentant 9 % de la population totale de ce pays.

Jeu nationaliste en Syrie et anti-Kurdes mais aussi jeu en Libye (verrou des flux migratoires) en faveur de Favez el-Sarraj contre Haftar.

Après avoir abattu un avion de guerre russe, en 2015, près de la frontière avec la Syrie, un dégel des relations russo-turque s'était traduit par l'achat, par Ankara, d'un système de défense aérienne russe S-400 ; ce qui n'a pas manqué d'interpeler les autres membres de l'OTAN.

La Turquie mène sa politique militaire et d'exploration pétrolière en Méditerranée sans tenir compte des décisions collectives de l'OTAN, ni des intérêts de la Grèce et de Chypre.

Cet activisme, tous azimuts d'Erdogan pose la question d'une possible paralysie de l'OTAN. Faut-il rappeler que la principale base de l'OTAN d'Europe, se trouve en Turquie.

Faut-il rappeler le chantage aux réfugiés, la transformation de Sainte-Sophie en Mosquée et plus généralement le Mépris de l'Union européenne.

Caricature du « Moyen-Orient compliqué », la Turquie ne s'arrête pas en si bon chemin.

Avec l'invasion russe en Ukraine, Recep Tayyip Erdogan se retrouve dans une position difficile. Non seulement l'économie turque était déjà minée par l'inflation mais en outre elle est également très dépendante du gaz russe qui lui fournit entre 40 % et 45 % de ses besoins. Elle est alimentée directement par la Russie via le gazoduc Blue Stream (sous la Mer noire, d'une capacité de 16 milliards de m<sup>3</sup>).

Le gazoduc Nabucco la relie à l'Iran.

Bien que Recep Tayyip Erdogan se réjouissait d'annoncer (fin décembre 2022) que les ressources d'hydrocarbures en mer Noire, avaient été revues à la hausse pour atteindre 710 m<sup>3</sup> (essentiellement dans le champ gazier de Sakarys) et que quelques jours plus tôt ait été annoncé la découverte de pétrole dans la région de Sirnak, aux confins de l'Irak et de la Syrie, la Turquie est très dépendante du gaz et du pétrole russe.

Le double pipeline Turk Stream, inauguré en 2020, qui relie la Russie à la Turquie, via la mer noire, a acheminé, en 2021, 30 milliards de m<sup>3</sup> vers la Turquie dont une moitié a été réexpédiée vers les Balkans.

Les achats de pétrole russe sont passés de 110.000 barils par jour en février 2022 à 327.000 barils en décembre 2022.

On comprend mieux pourquoi le vendredi 14 octobre 2022, au lendemain de sa rencontre avec Vladimir Poutine, au Kazakhstan, Erdogan assurait avoir ordonné à son ministre de l'énergie « *de mener un travail en commun* » avec les institutions russes du projet gazier proposé par Moscou.

Le président turc tend aussi la main à Israël, après quatorze années de brouille sévère, concrétisée par la visite d'État effectuée le mercredi 9 mars 2022 par le président israélien Isaac Herzog.

De fait, la Turquie espère intégrer le projet de gazoduc Eastmed qui réunit Israël, Grèce, Chypre, Jordanie et Egypte.

L'économie turque est également très dépendante de ses proches voisins pour ses approvisionnements en blé (elle achète plus de 80 % de ses besoins aux Russes et aux Ukrainiens), et de son activité touristique (Russes et Ukrainiens représentaient avant la guerre jusqu'à présent 25 % des estivants étrangers).

Turkish Airlines est l'une des rares compagnies aériennes qui continue d'affréter des vols au départ et vers la Russie depuis le début de l'invasion de l'Ukraine. Autre fait notable, le pire ennemi de Poutine, le président ukrainien Volodymyr Zelensky, est un ami d'Erdogan ; lequel lui a fourni des drones (très efficaces contre les avions russes) et avec lequel il a signé récemment un nouvel accord de coopération en matière de défense.

La Turquie produit notamment les drones (Bayraktar TB2) qui sont actuellement (et efficacement) utilisés contre les Russes, en Ukraine.

Mais ces contradictions militaro-géopolitiques ne sont pas de nature à arrêter Recep Erdogan dans son désir de créer « un hub gazier » aux portes de l'Europe.

À la mi-novembre 2022, l'armée turque a lancé une opération aérienne baptisée « *Griffe-Epée* » contre les positions des combattants kurdes syriens (YPG). Le 30 novembre, le ministre américain de la Défense a mis en garde son homologue turc. La France et l'Allemagne ont également réagi. Les forces russes, déployées dans le nord de la Syrie depuis 2015, ont accru leur présence dans la ville de Tal Rifaat, sous contrôle kurdes, près de la frontière. De quoi dissuader l'armée turque d'attaquer le secteur.

Ajoutons que l'influence turque est notable dans la région du Haut-Karabagh (également appelé Artsakh), république auto-proclamée en 1991, enclavée en Azerbaïdjan. Ce territoire est majoritairement peuplé d'Arméniens, ce qui explique le soutien de l'Arménie. Dans cette région, la Turquie, qui soutient l'Azerbaïdjan, est face à la Russie. Cette dernière a effectué une « opération de police » afin de mettre fin au conflit (10 novembre 2020) qui opposait le Haut-Karabagh à l'Azerbaïdjan.

Les troupes turques sont également présentes en Syrie et sur le territoire Kurdes du nord de la Syrie.

Décidemment, Erdogan, aime les « grands écarts » ! Attention à la déchirure des adducteurs !

***Pour mémoire, la Turquie est membre de l'OTAN.***

## **Les flux migratoires**

Les bouleversements climatiques, la dénatalité des pays européens (Italie et Allemagne, en tête), l'attrance du Royaume-Uni, les difficultés économiques et menaces politiques des pays de départ, l'utilisation de l'arme migratoire (Poutine via la Biélorussie, chantage opéré par Erdogan, différend entre l'Espagne et la Maroc dans l'enclave marocaine, flux au départ de la Lybie : épisode de « l'Océan Viking » (novembre 2022) venu polluer les relations franco-italiennes, etc.), pour ne citer que quelques causes, font que tous les pays de l'Union ont à faire face à cette contingence.

Les États de l'Union doivent naviguer entre :

- D'une part leurs besoins économiques liés au manque main-d'œuvre, en liaison avec leur dénatalité et conséquemment le vieillissement de la population, ou lié à ce qui est convenu d'appeler « le grand renoncement ». Cette « immigration choisie » est grandement pratiquée en Allemagne (cf. décision d'Angela Merkel d'accueillir un million de migrants en 2015). La question se pose avec acuité au Royaume-Uni depuis le Brexit et le départ massif de travailleurs étrangers. Voir, également le débat lancé en France début décembre 2022 par le chef étoilé Thierry Marx qui demandait une régularisation massive des travailleurs de l'hôtellerie et la restauration.
- Et d'autre part, la gestion politique de ce sujet sur lequel surfe les politiques, soit par « récupération » ou par idéologie (« Grand remplacement »), la poussée des populismes, les souverainistes, l'avènement des régimes dits « illibéraux », les faiblesses des dirigeants.

Sans oublier les ukases du hongrois Victor Orban, la gestion des flux engendrés par la crise ukrainienne (à la fin décembre 2022, près de 8 millions d'Ukrainiens étaient répartis à travers toute l'Europe), ou encore la volonté de l'Italie d'imposer un « code de bonne conduite » aux navires des ONG (selon le ministère de l'Intérieur italien, 101.127 migrants auraient débarqués sur les côtes italiennes en 2022-information du 28/12/2022).

Autant dire que ce dossier est très certainement l'un des plus explosifs à gérer au niveau communautaire. Le sujet sera au cœur des discussions entre les membres de l'Union dans les semaines et les mois à venir.

## **L'Union monétaire : l'euro**

Pendant la crise de la zone euro (2010/2013), survenue après l'éclatement de la crise des *subprimes* aux États-Unis, les pays qui avaient des excédents extérieurs (Allemagne et Pays-Bas) ont refusé de prêter aux pays qui avaient des déficits extérieurs, fustigés sous le sobriquet de « pays du club Med » (Espagne, Italie, Portugal, Grèce). Ce refus a entraîné une hausse considérable des taux d'intérêt, engendrant récession et appauvrissement desdits pays et de leurs citoyens.

À la reprise de la courbe des taux des dettes souveraines, un mécanisme similaire est craint pour des pays comme l'Italie ou la Grèce. Toutefois, les autres composantes techniques d'une crise financière ne sont pas réunies.

En revanche, la crise pourrait être d'origine politique dans la mesure où chaque pays membre exploite ses avantages comparatifs en se spécialisant d'avantage.

Les économies des pays membres d'une union monétaire deviennent de fait, plus différentes qu'avant l'unification. Cet effet, rend par conséquent plus difficile la définition d'une politique économique harmonisée.

Les électeurs des pays appauvris par ce phénomène économique ont donc tendance à écouter les partisans d'une sortie de la zone euro accusée de tous les maux.

L'autre phénomène monétaire est une différenciation trop importante des taux d'emprunts des États. Ces distorsions ne sont pas tolérables dans une zone monétaire unifiée. Devant cette menace, la BCE a pris soin de mettre en place un mécanisme visant à la contrecarrer. Fin 2022, l'objectif avait été atteint.

## **L'élargissement de l'Union européenne**

Pour les opposants à une intégration politique des pays de l'Union, l'élargissement rapide est une arme efficace qui a été largement utilisée par les britanniques. Le principe du vote à l'unanimité des membres applicables à certaines décisions bloque de nombreuses décisions. À cet égard, le cas du hongrois Viktor Orbán est révélateur.

La crise ukrainienne a créé un sentiment d'urgence. Lors du sommet du 6 décembre 2022, réuni à Tirana en Albanie, les 27 ont tenu à donner des gages aux Balkans occidentaux (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine du Nord, Albanie, Kosovo ; cette région est entièrement entourée par des pays de l'Union : Croatie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Grèce), est perméable à l'influence de pays tels que la Russie, la Chine, voire la Turquie. Elle est également une route de transit des migrants irréguliers.

Il est patent que, sans une modification des règles de gouvernance de l'Union, un élargissement sous pression serait destructeur.

Nous le savons, l'Europe est, culturellement très diverses qu'il s'agisse d'origines religieuses, de fracture Nord/Sud, ou encore entre l'Est et l'Ouest.

**N'oublions pas le tropisme américain des pays de l'ancien bloc soviétique, la poussée des populistes et autres régimes dits « illibéraux », la faiblesse et les renoncements des gouvernants européens et la liste n'est pas exhaustive.**

Mais le pire n'est jamais certain et l'Union à toujours avancé « grâce aux crises », les deux dernières étant celles du Covid et l'intervention russe en Ukraine.

Après cette longue liste « à la Prévert » (non exhaustive), des facteurs propices à un éclatement de l'Union existent-ils ?

De même, existent-ils des facteurs de nature à imposer une plus grande convergence des intérêts des pays membres ?

## DEUXIÈME PARTIE

### **Les facteurs favorables à un « renforcement »**

La longue liste des facteurs pouvant entraîner une dislocation ne saurait occulter les facteurs favorables à un renforcement de l'Union.

Par réaction ou par une prise de conscience des dirigeants politiques, les facteurs propices à une dislocation peuvent engendrer des avancées.

La séquence « trumpienne » de « l'America First » avait déjà constitué une alerte sur la profondeur des sentiments de « *l'ami américain* ».

La pandémie de Covid a révélé au jour la dépendance de l'Union dans le domaine sanitaire, tout particulièrement dans les vaccins dont les principes actifs proviennent très largement de l'Inde et de la Chine.

La coordination (certes avec un retard à l'allumage) des achats de vaccins afin de mieux négocier les tarifs et la répartition entre les pays afin d'éviter le chacun pour soi, ont constitué une réelle avancée.

Mais la pandémie a également mis au grand jour la dépendance de l'UE dans nombres de domaines : énergies (gaz, tout particulièrement et singulièrement en ce qui concerne l'Allemagne), matières premières (tout particulièrement en matière de terres rares), puces électroniques, pour ne citer que quelques exemples.

Elle a, également mis à mal les chaînes d'approvisionnement, et entraîné un réveil brutal de l'inflation.

Dans sa quête effrénée de la recherche des prix les plus bas, le monde est devenu particulièrement et dangereusement interdépendant. Le résultat le plus visible avait été une disparition quasi généralisée de l'inflation.

Outre la dépendance de l'Allemagne au gaz russe, ajoutons la dépendance aux céréales (en 2021, la Russie et l'Ukraine commercialisaient 1/3 du blé et de l'orge vendus dans le monde). Les deux pays fournissaient 40 % de l'ammoniac indispensable à la fabrication des engrais azotés.

L'Ukraine 4<sup>e</sup> exportateur de maïs (18 % de part de marché), 5<sup>e</sup> exportateur de blé, 3<sup>e</sup> exportateur d'orge, et la moitié de l'huile de tournesol (aliment-clef de l'alimentation d'animaux d'élevage) et j'en passe.

« L'intervention militaire spéciale » russe en Ukraine a entraîné un réflexe de peur dans les anciens pays du bloc soviétique et une demande de protection en tournant leurs regards vers les États-Unis. Ajoutons les autres facteurs de stress économiques et politiques que sont les opérations turques en Syrie, les tensions au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran, la transition climatique, sans oublier la baisse de la natalité et les flux migratoires.

Oublions les syndromes de la « grande démission » et de « l'épidémie de flemme ».

De façon plus générale, comment peut-on faire face aux enjeux climatiques et aux enjeux migratoires sans une coopération de tous les États ?

### **Les avancées de ces derniers mois (considérées comme telles selon les sensibilités politiques)**

Parmi les effets les plus visibles de ces éléments exogènes, citons pêle-mêle, quelques avancées dans la coopération européenne :

- Au terme d'un marathon débuté le vendredi 17 juillet 2020, la chancelière Angela Merkel accepte le financement mutualisé des pays membres de l'UE à hauteur de 750 milliards d'euros.  
Sur les 750 milliards, 360 milliards sont des prêts remboursables consentis aux États membres, 312,5 milliards sont des subventions, auxquels sont ajoutés 77,5 milliards de lignes budgétaires (en réalité, ce sont des subventions).
- La mise sous le boisseau du sacro-saint dogme des 3 % de déficit (lequel n'a jamais été respecté par la France). Un nouveau concept est en discussion afin d'éviter de trop grands dérapages.
- Mise en place du dispositif SURE (instrument post-Covid de relance) doté de 100 milliards d'euros.
- Le 21 avril 2021, la Commission européenne a rendu publique l'AI Act (Artificial Intelligence Act), son projet de réglementation visant à encadrer l'AI.
- Dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril 2022, le Parlement européen et le Conseil (où siègent les États de l'Union) sont parvenus à un accord final sur le Digital Services Act (DSA), dédié à la régularisation des contenus en ligne. Il vient compléter le Digital Market Act (DMA), le nouvel outil du gendarme européen de la concurrence, adopté fin mars.  
C'est une refonte de la régularisation numérique qui entrera en vigueur en 2023.

Selon les dires de Thomas Courbe, directeur général de la Direction générale des entreprises (DGE) : « *L'Europe construit sa souveraineté numérique et industrielle* ».

L'efficacité de ces nouvelles dispositions reste à vérifier.

- Des avancées (à pas de sénateur) dans le domaine de la sécurité : montée en puissance de Frontex (décision du 14/11/2019), mise en place du Parquet européen le 1<sup>er</sup> juin 2022 (coopération renforcée de 22 membres).
- Ouverture le 11 octobre 2022, du chantier d'une version test d'un « *espace européen des données de santé* » (*European Health Data Space*).

C'est la réponse à la problématique du croisement des données de santé entre les pays membres de l'Union.

- Le 21 octobre 2022, la France a rejoint la Belgique et les Pays-Bas dans le programme naval de guerre des mines avec la mise en œuvre coordonnée de drones sous-marins, de surface et aériens. La commande a été passée à Naval Group et au chantier de Kership codétenu avec Piriou.
- Réunis à Paris les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2022, les 22 États, membres de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) ont obtenu des financements. Il leur a été octroyé 16,9 milliards d'euros pour financer les programmes européens entre 2023 et 2025.

Globalement, l'Allemagne (3,6 Ms €), la France (3,2 Mds €), et l'Italie (3,0Mds €) déjà engagés dans ce processus pèseront lourds.

Dans la pratique, le financement d'Ariane 6 est assuré ; le projet de constellation européenne Iris, défendu par la France, obtient plus de 600 millions d'euros (dont 300 millions pour la France).

Dans les lanceurs, « la paix des braves », signée par Berlin, Paris et Rome permet de poursuivre les programmes sur deux voies, avec le pilotage des lanceurs européens Ariane 6 et Vega (sous pilotage italien), tout en ouvrant largement la porte à la compétition des petits lanceurs européens (voulus par Berlin). « *Les Echos* », du 24/11/2022.

L'aboutissement de ces deux dernières négociations sont clairement en lien direct avec la guerre en Ukraine.

- Jeudi 17 novembre 2022, les institutions européennes sont parvenues à un compromis final pour donner le coup d'envoi à la réalisation d'une troisième infrastructure spatiale communautaire, après *Copernicus* pour l'observation de la Terre et *Galileo* pour la navigation. Cette constellation sera duale : civile et militaire.

- Le mardi 14 février 2023, à la quasi-unanimité, les députés européens ont voté en faveur de la future constellation de satellites Iris2, alternative à la constellation Starlink d'Elon Musk.

Cette décision a dégagé la route pour l'Agence Spatiale Européenne (cf. ci-dessous).

- Après de longs mois (voir d'années), des rebondissements et psychodrames, Dassault Aviation et Airbus se sont entendus (1/12/2022) sur les règles du jeu de leur coopération afin de lancer le projet SCAF, financé par l'Allemagne, la France et l'Espagne.

*« Nous sommes confirmés dans notre rôle de maître-d'œuvre et d'architecte de l'avion et nous avons obtenu la protection de notre savoir-faire industriel et de nos technologies. La propriété des travaux à réaliser en commun sera partagée, mais les technologies et le savoir-faire qui nous appartiennent ne le seront pas »* a déclaré Éric Trappier, le patron de Dassault.

Il s'agit de lancer un « système de systèmes » comprenant des avions, associés à des drones d'appui, le tout étant connecté par un cloud de combat. L'ensemble doit communiquer avec le sol, les avions existants, les satellites, mais aussi les plates-formes navales, etc.

Dassault Aviation, Airbus Aerospace et l'espagnole Indra sont chargés de la cohérence du programme et de l'architecture globale.

Dassault Aviation sera le maître d'œuvre de l'avion, avec Airbus comme copilote.

Euler, la *joint-venture* des motoristes Safran et MTU, avec l'espagnol ITP sont chargés de la mise au point du moteur.

Airbus prend la maîtrise d'ouvrage avec MBDA et Satnus (un consortium de PME espagnoles).

Airbus sera responsable du "cloud de combat" en association avec Thalès et Indra.

Les capteurs sont confiés à Indra appuyé par Thalès et FCMS (Un consortium d'entreprises allemandes).

Le dossier de la furtivité est partagé entre Airbus et Dassault.

La question de l'export a également été tranchée.

Mais dans le même temps, l'Italie avec Leonardo S.p.A. et Avio Aero, le Royaume-Uni avec Rolls-Royce et BAE Systems, le Japon avec Mitsubishi Heavy Industries et MBDA (société industrielle du secteur aéronautique et spatial et de l'industrie de l'armement et dans la conception des missiles et des systèmes de missiles dont le capital est détenu à hauteur de 37,5 % par Airbus,

37,5 % par BEA Systems et à 25 % par Leonardo S.p.A.) vont développer un projet concurrent.

L'Europe de la défense n'est sans doute pas pour demain.

- Le lundi 12 décembre 2022, les Vingt-Sept ont adopté, malgré le veto hongrois, le principe de la taxation minimale des multinationales.
- Après plus de trente heures de négociations, les législateurs européens ont trouvé, au matin du 18 décembre 2022, un accord sur la réforme du marché européen du carbone, volet central du « *green deal* » de l'UE visant à réduire de 55 % ses émissions de carbone à l'horizon 2030.
- Fin décembre 2022, les Vingt-Sept ont adopté un plan d'action en vingt mesures afin de prévenir les départs et d'augmenter les renvois de migrants en situation irrégulière.
- Mi-février 2023, l'Europe annonçait la mobilisation de 37,5 milliards d'euros pour investir dans les futurs champions de la Tech. Baptisé ICTE. Le groupe composé de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du fonds européen d'investissement (FEI), ainsi que la France, l'Allemagne et l'Espagne (un milliard chacun), l'Italie (150 millions) et la Belgique (100 millions) se sont engagés.

### **« L'opération militaire spéciale » en Ukraine**

« Et Poutine ressuscite l'OTAN », comme le titrait un éditorialiste. L'Alliance qu'Emmanuel Macron disait, à juste titre, « en mort cérébrale », il y a trois ans, a retrouvé « *cohésion et raison d'être après l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle a contribué, indirectement, à l'anéantissement de la réputation militaire de Moscou* ».

« *Le 24 février a été en termes de prise de conscience l'équivalent pour les Européens du 11 septembre 2001 pour les Américains* », selon Camille Grand, *European Council for Foreign Relations*.

Devant la redoutable équation énergétique causée par l'invasion, l'Allemagne, littéralement paniquée s'est lancée seule dans une frénésie d'achats de gaz, entraînant par là-même une envolée des prix qui s'est répercutée sur celui de l'électricité. Les Européens ont progressivement retrouvé la voie d'une certaine coopération : politique de stockage coordonnée, plateforme d'achats communs, accord de principe sur la réforme du marché de l'électricité (réforme toujours pas mise en vigueur à la date du 11 février 2023).

Autre conséquence directe des menées russes en Ukraine, le 6 octobre 2022, s'est tenue la première réunion de la Communauté politique européenne au château de Prague. C'est un nouveau forum de coopération comprenant 44 pays, de l'Islande à l'Azerbaïdjan, visant à désamorcer les conflits entre participants. Cependant, à cette heure, cette CPE n'a pas enregistré d'effet concret.

## **Souverainetés**

(Alimentaire, énergétique, militaire, sanitaire, etc)

Il est des domaines où la souveraineté peut (et peut-être, doit) se concevoir au niveau national. Pour ne prendre que l'exemple français, nous assumions notre souveraineté en matière énergétique jusqu'au moment où, pour diverses raisons, celle-ci s'est érodée. Passés les choix politiques désastreux, les retards liés à la pandémie, la découverte de faiblesses structurelles dans les circuits secondaires, et autres, l'horizon d'EDF serait en passe de s'éclaircir ; la feuille de route étant, à priori, désormais fixée.

En revanche, il paraît difficile pour un pays comme le nôtre de lutter seul face aux moyens financiers mis en œuvre par nos concurrents Américains ou Chinois. La coopération semble (malgré la rivalité franco-allemande) être à l'ordre du jour (*cf. supra* les financements obtenus par l'Agence Spatiale Européenne).

La recherche dans le domaine de l'Intelligence Artificielle ou dans le domaine des nanotechnologies paraissent devoir être menée conjointement, tant les sommes en jeu sont considérables.

Dans d'autres domaines, le choix entre un « cavalier seul » de la France ou une coopération européenne doit être fait. À titre d'exemples citons le domaine sanitaire ou le domaine industriel. Concernant le domaine sanitaire, les Européens avaient fait preuve de solidarité pendant la crise du Covid en procédant à l'achat groupés de vaccins. Passé la crise, chaque pays considérant qu'il s'agit d'un enjeu majeur de souveraineté s'active, chacun dans son coin à échafauder une stratégie.

Or, les investissements à mettre en œuvre sont d'une telle ampleur qu'un cavalier seul est voué à l'échec.

La protection des frontières, tant en matière militaire qu'en matière de flux migratoires, sont, typiquement des domaines où la souveraineté nationale heurte la « souveraineté » de l'UE. Il est clair que l'immigration est politiquement parlant, et ce dans tous les pays de l'UE, un sujet particulièrement inflammable.

Mais il est aussi une réalité factuelle où s'opposent les besoins en main d'œuvre dans des métiers où les nationaux font défaut car mal rémunérés ou mal considérés (hôtellerie, restauration, aides à la personne, travaux publics, etc.), et dans les

métiers où il manque une main d'œuvre qualifiée (constructions, soudeurs-dans la construction navale, dans l'entretien des centrales nucléaires, etc.).

Ajoutons que ces carences peuvent tout aussi bien provenir d'un manque de formation que d'un vieillissement de la population. Cette dernière étant un marqueur particulièrement prégnant dans des pays comme l'Italie (depuis 2015, l'Italie perd chaque année entre 100.000 et 175.000 habitants), l'Allemagne, la Grèce, pour ne citer que quelques exemples.

FRONTEX, EURODAC (base de données mise en place dans l'Union européenne et opérationnelle depuis le 15 janvier 2003. Elle est dotée d'un système automatisé de reconnaissance d'empreintes digitales) et Schengen, trois « outils » de l'Union en la matière ne sauraient, en l'état, relever le défi.

On ne saurait ignorer le rôle méconnu du Parlement européen. C'est en son sein qu'a germé l'idée d'une autonomie stratégique des Vingt-Sept en matière de défense ainsi que les premières régulations du numérique (*cf. supra* DSA/DMA).

On peut penser que, devant les défis auxquels elle est confrontée, révélés par la crise sanitaire et accentués par la guerre en Ukraine, l'UE prendra conscience de ses vulnérabilités et engagera une révision de ses « dogmes » économiques.

### **Enjeux civilisationnels**

La pandémie, comme toutes les pandémies survenues dans l'histoire de l'humanité, a apporté son lot de bouleversements : remise en cause du rapport au travail, ou prise de conscience de notre extrême interdépendance vis-à-vis d'autres régions du monde (quel que soit le secteur d'activités), en sont des exemples.

La conséquence la plus notable en a été un regain fulgurant de l'inflation qui avait disparue sous l'effet de la mondialisation. Or, les conséquences en sont bien connues. Certes, les agents endettés vont rembourser « en monnaie de singe », les rentiers vont s'appauvrir, la hausse des prix va engendrer un ralentissement de l'économie. Dans un tel contexte le comportement des ménages et des entreprises va évoluer. Or ces facteurs comportementaux sont difficiles à appréhender par les économistes.

Une chose est sûre, cette résurgence de l'inflation, sous toutes les latitudes, avec son cortège de hausse des prix va accroître les inégalités et engendrer plus de pauvreté.

Dans la plupart des pays développés, cette situation se traduit par une poussée des votes en faveur des candidats populistes.

En ce qui concerne plus particulièrement notre continent cette poussée s'est traduite dans les urnes en septembre 2022 en Suède et en Italie.

Mais le mouvement est visible en France bien sûr, en Espagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, liste non exhaustive.

Ajoutons que ces mutations et événements ont un impact immédiat sur les politiques monétaires des pays. Toutes les banques centrales de la planète ont engagé une hausse des taux d'intérêts dans le but annoncé de lutter contre l'inflation se traduisant, *ipso facto*, par un surcoût des emprunts d'États et une hausse des intérêts d'emprunts payés par les acteurs de l'économie que sont les entreprises et les ménages. L'effet le plus probable à court terme est un ralentissement de l'économie mondiale et son lot de destruction d'emplois.

Le conflit ukrainien divise le monde entre soutien à l'Ukraine et soutien à Poutine (\*).

On l'a vu, ce conflit favorise, indéniablement, les intérêts américains au détriment des intérêts européens.

Mais il a sans doute fait prendre conscience aux citoyens européens de la singularité de cette « Union » et la puissance de ses valeurs (paix, égalité, dignité de la personne, lutte contre les discriminations, etc.) et de ses principes.

Les demandes d'adhésion à l'UE et à l'OTAN en sont l'expression la plus visible.

Selon Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman, « *l'idée de souveraineté européenne gagne du terrain et ses opposants un peu pavloviens viennent à résipiscence* ».

Dans ces situations les démocraties sont bien plus vulnérables que les gouvernements autoritaires qui n'ont pas d'opinion publique à satisfaire. Du moins, ces dernières sont-elles muselées, jusqu'à un certain point. Le revirement à 180 degrés de Xi en matière de gestion du Covid en décembre 2022, est, de ce point de vue, un cas d'école.

Le climat : la transition climatique et l'avalanche des mesures prises pour tenter de la ralentir (nous nous abstenons de les commenter. À ce sujet, je vous renvoie au livre de Yves Roucaute, « *L'obscurantisme vert* ») va entraîner (c'est déjà le cas) des dépenses gigantesques qu'il faudra financer d'une façon ou d'une autre. Une bûche de plus dans l'âtre de l'inflation !

Ces enjeux ne sont pas les seuls à devoir être gérés. Il s'affiche à la face du monde. Poutine et Xi Jinping ne cachent plus leur désir de détruire l'Occident dont la civilisation est déclarée « décadente ».

(\*) A l'intérieur même de notre continent, il faut noter le regain de tensions entre la Serbie et le Kosovo sur fonds de conflits ethniques et religieux. La Serbie ne reconnaît pas l'indépendance, proclamée en 2008, de son ancienne province (peuplée majoritairement d'albanais, mais aussi de 120 000 serbes).

Notre Occident, aux origines chrétiennes (avec leurs lots de rivalités sanglantes), doit désormais tenir compte des évolutions nées de flux migratoires provenant de pays musulmans.

## **Premier marché mondial**

Le marché européen est le plus vaste marché commercial de la planète de 450 millions d'habitants, produisant environ 14.500 milliards d'euros de richesse, par an. La seule zone « euro » représente 15 % du PIB mondial.

Il est aussi le marché le moins bien protégé juridiquement des entorses aux règles du commerce international sous l'effet du dogme de la libre circulation des biens et des services, affiché par la Commission.

Ces naïvetés confondantes successives, l'impact de la « doctrine libérale » demandant toujours plus de concurrence et les renoncements des différents gouvernants, vont-ils céder la place à une prise de conscience de la nécessité absolue de mieux protéger le marché intérieur. Le retour au protectionnisme n'est certes pas la solution mais la mise en œuvre du principe « de réciprocité » dans les échanges internationaux paraît être un minimum requis.

Il faut avoir en tête que par son effet de taille de son marché, quand l'UE décide d'interdire des pratiques (telles que l'exclusion des produits issus de la déforestation ou de réguler des marchés telle que la RGPD (ce texte sur les données privées à irriguer le débat américain), elle contraint les acteurs qui ne sont pas régulés par l'Union, à adapter leurs offres.

De fait, « *beaucoup de choses se décident à ici (à Bruxelles) des choses très concrètes qui ont un impact sur la vie quotidienne, comme la politique agricole commune, le taux de plastiques recyclés dans les pots de yaourt, les normes appliquées aux voitures* », dixit Pascal Canfin, eurodéputé à la tête de la Commission ENVI (environnement, sécurité alimentaire).

## **L'Euro ; la BCE**

Au risque de choquer nombre d'entre vous, je classe l'euro et la BCE dans la catégorie des éléments « favorables » à la cohésion de l'UE.

Si historiquement le lancement de l'euro a précédé toute organisation politique communautaire sur le principe de « l'intendance suivra », évitant de ce fait le débat démocratique, il faut en constater les effets.

La monnaie unique est devenue la deuxième monnaie internationale de réserve et d'échanges. Elle est une référence centrale pour la valeur des autres monnaies. La taille et la profondeur de son « marché » donne à la zone euro un poids économique non négligeable. Il a accru l'attractivité de l'Europe au niveau international.

L'euro a, depuis longtemps, dépassé le yen et la livre sterling. Il reste néanmoins loin derrière le dollar.

Avec la mise en place du Pacte de stabilité et de croissance, de l'Eurogroupe, de l'Union bancaire et le mécanisme européen de stabilité (MES), la gouvernance économique de la zone euro s'est affinée au fil des années.

Toutefois, les situations et les politiques économiques des États membres rendent complexe le pilotage monétaire de la zone.

Néanmoins, des progrès ont été accomplis en matière d'intégration financière.

Quoiqu'il en soit, l'introduction de l'euro a mis un terme au concours de la « dévaluation compétitive » auquel s'adonnaient les pays européens les moins vertueux en termes de finances publiques.

L'adoption de la monnaie unique a, incontestablement, permis de maintenir l'inflation à un niveau quasi stable sur le long terme.

Ces dévaluations ont pour objectif de restaurer, temporairement, la compétitivité d'un État en rendant ses exportations meilleur marché. Elle rend dans le même temps ses importations plus onéreuses ce qui a pour effet d'alimenter l'inflation.

Cette mécanique bien connue est désastreuse pour les pays dont le commerce extérieur est déficitaire.

Quand une dévaluation a pour origine un endettement excessif du pays, elle engendre une perte de confiance des investisseurs qui réclament des taux d'intérêts plus élevés.

La France a particulièrement usé (et abusé) de cette technique monétaire.

En 1983, François Mitterrand adopte la stratégie de la « *désinflation compétitive* ». « Le taux d'inflation annuel moyen a été autour de 2% au cours des sept années qui ont précédé l'euro ». Jean-Claude Trichet.

La BCE, il convient de le rappeler, a pour seule mission (exigence de l'Allemagne pour la mise en place de l'euro) de lutter contre l'inflation, a réussi malgré les critiques et les difficultés de l'exercice, à maintenir une certaine cohérence de la zone et à imposer un minimum de discipline.

## CONCLUSION

### **Le Brexit**

Le sujet n'a pas encore été abordé dans nos propos.

On peut toutefois se poser quelques questions dont les réponses permettent d'analyser la situation sous un angle non dépourvu d'intérêt.

Le Brexit et ses conséquences sur l'économie du Royaume-Uni, va-t-il faire prendre conscience que l'Union fait la force ?

Le Brexit aurait entraîné une baisse du PIB britannique de 5,5 %, des investissements de 11 % et affecté les échanges commerciaux de 7 %.

La livre sterling a baissé par rapport au dollar et à l'euro. L'inflation y est sensiblement plus élevée que dans les pays de la zone euro.

Le sentiment du « Bregret » (Brexit/regret) serait majoritaire dans le pays (janvier 2023) et 70 % chez les londoniens.

Quoiqu'il en soit, ce Brexit est un signal signifiant qu'une sortie de l'Union n'est ni un « long fleuve tranquille », ni le paradis annoncé par ses thuriféraires.

Comment aurait été gérée la crise sanitaire et/ou la crise ukrainienne, avec la présence du Royaume-Uni.

Que va-t-il advenir du traité de Lancaster signé par Nicolas Sarkozy, régissant la coopération militaire entre la France et le Royaume-Uni ?

En conclusion, au terme de cet exposé, vous aurez sans doute plus de questions que de réponses concernant le futur ou le non-avenir de l'UE.

L'objectif était essentiellement de nous sensibiliser aux mouvements sournoisement à l'œuvre de la part de nos « amis », « alliés » ou autres « partenaires », visant à réduire l'influence politique et les capacités économiques des membres de l'Union.

Nous espérons que cette mise en perspective d'événements apparemment disparates vous permettra de mieux appréhender les défis que doivent relever les 27 membres de l'Union.

Catherine tu as la parole.

Un très grand merci Cher François-Gérard et Cher Georges pour ce travail de grande ampleur, très approfondi, très riche et ô combien éclairant. Je pense que nous avons tous beaucoup appris et voudrais rappeler que cette somme de quelques 180 pages sera adressée à notre président, Pierre Chastanier, qui la rediffusera.

Cela étant, n'oublions pas que l'Union Européenne, dispositif institutionnel et juridique supranational unique en son genre, fut considérée comme un modèle d'intégration régionale pour nombre de pays, en particulier sud-est asiatiques, car bien au-delà d'une simple union économique et commerciale. Je pense qu'il convenait de le rappeler.

Donc l'Europe, la question a été posée, « puissance » ? ou « inféodée » pour ne pas dire « vassalisée » ? Nous sommes loin des perspectives émises en 1959 par le Général Charles de Gaulle, je le cite en hommage à Georges : « Oui c'est l'Europe, depuis l'Atlantique à l'Oural, c'est l'Europe, c'est toute l'Europe qui décidera du destin du monde »

L'Oural, je le relève, en Fédération de Russie...

Plusieurs voies s'offrent à l'Union Européenne : une Europe des nations ? Une Europe à géométrie variable avec une coopération renforcée, d'ailleurs prévue par les traités actuels ? Avec une totale intégration ? ou autre ?

En tout état de cause, nous faisons face à un certain déclin culturel, si ce n'est moral, à une perte de valeurs communes, qui apparaissent désormais comme la grande faiblesse de l'Europe. De même que les différentes crises que nous venons de traverser, comme cela a pu être souligné, nous ont fait réaliser la grande dépendance de l'Union Européenne vis-à-vis de la Russie, de la Chine, des Etats-Unis, que ce soit dans le domaine de l'énergie, des biens essentiels, de la technologie, etc. Sachant également qu'elles ont engendré un sursaut de coopération salvateur entre les différentes nations composant l'Union.

Si nous considérons cette idée d'une certaine homogénéisation de l'humanité, soit ce concept de « fin de l'histoire » tel que porté en son temps par Francis Fukuyama, autour de la démocratie libérale, de l'économie de marché, du droit, engendrant à terme un « aplatissement » [« The world is flat », Thomas Friedman] généralisé des cultures et des civilisations, ce que je ne partage pas, autrement dit l'objet Etat-Nation versus une vision davantage multiculturelle promouvant une gouvernance globale, d'une certaine façon « souverainisme versus européisme », caractéristique de l'ambivalence par essence de la construction européenne, phénomène dialectique concentrant aussi bien des forces d'intégration que des forces de désintégration, tel qu'à l'œuvre dans la mondialisation.

C'est bien là sans doute quelque enseignement et conclusion que nous pouvons tirer de la brillante démonstration qui vient de nous être faite par François-Gérard et Georges, que je tiens à nouveau remercier.

Nul doute que le débat qui va suivre sera à la hauteur de toute la connaissance que nous venons d'accumuler.

La parole est libre.

Le 24 avril 2023